MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

REPUBLIQUE DU BENIN

DIRECTION NATIONALE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
Intégrité - Impartialité - Efficacité
DNCMP

Le Journal des MARCHES PUBLICS

BULLETIN OFFICIEL D'ANNONCE DES MARCHES PUBLICS AU BENIN N° 187 du 10 Janvier 2022 ■ Prix 500FCFA

Avis d'Appel d'offres



GRANDS TITRES

*Avis d'appel d'offres n°014/2021/PAC/DG/DT/DPRMP/DPMP/SAP du 09 septembre 2021.....Page 2
*Avis d'appel à candidature de marché public n°032/2022/PRMP/ATDA-OALM/S-PRMP/Se.....Page 6
*Procès verbal.....Page 7
*Procès verbal.....Page 8
*Avis d'appel d'offres n°F_DRF_780166/21/196/C-AC/PRMP/SPRMP-du 04/11/2021.....Page 9
*Procès verbal.....Page 10
*Procès verbal.....Page 13
*Procès verbal.....Page 15
*Procès verbal.....Page 16

Tel: (+229) 97 72 31 92 / 97 98 07 21 / 95 44 07 08 - Email: dncmpbenin@gmail.com / www.marches-publics.bj

Je 15H30"

Direction Nationale des Marchés Publics
BON A LANCER
Reçu le 30-12-21
Nom FAGOUBOU
Prénom Fiacre Adams
Signature

Port Autonome de Cotonou
N°IFU: 3200800650214
Tél. (+229) 21 31 52 80/Téléfax: 21 31 28 91
E-mail: contact@pac.bj
BP 927 Cotonou – BENIN
www.portcotonou.com

DIRECTION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

CONCEPTION ET A LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ACCES CENTRALISE AU PORT AUTONOME DE COTONOU ET D'UN PARKING TAMPON A ZONGO

Avis d'Appel Offres International N°014/2021/PAC/DG/DT/DPRMP/DPMP/SAP du 09 septembre 2021

ADDENDUM N°1

BON A LANCER

Le présent addendum vise à :

- Corriger les divergences ;
- Corriger les incohérences ;
- Modifier la date de dépôt et d'ouverture de offres ;
- Ajouter le formulaire de la garantie de la société mère (pièce jointe N°1) ;
- Fournir les spécifications techniques des équipements des mesures de sécurité pour les piétons (pièce jointe N°2).

Intitulé	Lire	Au lieu de
Critère de qualification, page 72, chapitre 4 Expériences, numéro 4.2-c	Expérience en marchés de construction à titre d'entrepreneur dans au moins **deux (02)** marchés au cours des **dix (10)** dernières années avec une valeur minimum de **cinq cent millions (500.000.000) Francs CFA** qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux Travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section IV	Expérience en marchés de construction à titre d'entrepreneur dans au moins **un (1)** marchés au cours des **dix (10)** dernières années avec une valeur minimum de **cinq cent millions (500.000.000) Francs CFA** qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux Travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section IV
Deuxième partie, spécification des travaux ; cahier des spécification techniques générales, article 4 : installations pour le maitre de l'ouvrage et son représentant, point 3	3. L'Entrepreneur doit fournir au représentant du Maître de l'Ouvrage Deux (02) voitures neuves à transmission intégrale (4X4) :	3. L'Entrepreneur doit fournir au représentant du Maître de l'Ouvrage Trois (02) voitures neuves à transmission intégrale (4X4) :
Sous-section B.	e) Un accès à des financements (tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que	e) Un accès à des financements (tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 30/12/21
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES MARCHES PUBLICS
LE DIRECTEUR NATIONAL
DIRECTEUR NATIONAL DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
Aminou Adjélé MAMAM

Avis d'appel d'offre international N°014/2021/PAC/DG/DPRMP/DPMP/SAP du 09/09/2021, point 9	9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics, Rez-de-chaussée (RDC) du bâtiment de la DPRMP, bureau 111 du Port Autonome de Cotonou, au plus tard le 21/02/2022 à 10h00 heures précise. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.	9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics, Rez-de-chaussée (RDC) du bâtiment de la DPRMP, bureau 111 du Port Autonome de Cotonou, au plus tard le 11/01/2022 à 10h00 heures précise. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.
Avis d'appel d'offre international N°014/2021/PAC/DG/DPRMP/DPMP/SAP du 09/09/2021, point 10	10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants dument mandatés des soumissionnaires présents, à l'adresse ci-après : salle de réunion de la DPRMP du Port Autonome de Cotonou sise à Cotonou Avenue de la Marina, le 21/02/2022 à 10 heures 30 minutes, heure de Cotonou	10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants dument mandatés des soumissionnaires présents, à l'adresse ci-après : salle de réunion de la DPRMP du Port Autonome de Cotonou sise à Cotonou Avenue de la Marina, le 11/01/2022 à 10 heures 30 minutes, heure de Cotonou
Partie Deux, section IV, spécification techniques particulière, article 5 : Portée des travaux point 5.2	5.2. Accès centralisé ouest Les travaux comprennent la conception, l'aménagement et l'équipement de l'accès centralisé ouest L'Entrepreneur devra concevoir, approvisionner en matériaux et construire l'aménagement de l'accès centralisé ouest afin de répondre aux exigences du Maître de l'Ouvrage. Les principaux éléments de l'aménagement sont les suivants : Destruction et évacuation des déblais des structures existantes dans l'emprise de la zone prévue pour l'accès centralisé Ouest ; Construction des ouvrages d'assainissement (caniveaux, fosses septiques, dessableurs, déboueur, séparateur hydrocarbure) Un ensemble de Voirie et Réseaux Divers (Eclairage parking et voiries, Alimentation en eau potable et réseau incendie) Construction de bâtiment Administratif et parking de 200 places pour véhicules légers et 200 motos) ; Construction de quatre (04) Portiques automatisés y compris les locaux d'opérations pour les opérateurs ; 01 Portique non couvert comprenant 3 bandes ce circulation chacune dotée d'une borne de contrôle et d'un portique OCR	5.2. Accès centralisé ouest Les travaux comprennent la conception, l'aménagement et l'équipement de l'accès centralisé ouest L'Entrepreneur devra concevoir, approvisionner en matériaux et construire l'aménagement de l'accès centralisé ouest afin de répondre aux exigences du Maître de l'Ouvrage. Les principaux éléments de l'aménagement sont les suivants : Destruction et évacuation des déblais des structures existantes dans l'emprise de la zone prévue pour l'accès centralisé Ouest ; Construction des ouvrages d'assainissement (caniveaux, fosses septiques, dessableurs, déboueur, séparateur hydrocarbure) Un ensemble de Voirie et Réseaux Divers (Eclairage parking et voiries, Alimentation en eau potable et réseau incendie) Construction de bâtiment Administratif et parking de 200 places pour véhicules légers et 200 motos) ; Construction de quatre (04) Portiques automatisés y compris les locaux d'opérations pour les opérateurs ;

BON A LANCER

Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO), IC5.2-e	l'avance de démarrage éventuelle) à hauteur de deux milliards deux cent quatre-vingt-cinq million sept cent quatorze mille deux cent quatre-vingt-six (2.285.714.286) francs CFA ;	l'avance de démarrage éventuelle) à hauteur d'un milliard (1.000.000.000) ;
Critère de qualification, page 73, chapitre 3 Situation financière, numéro 3.1	Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction de dix milliards de FCFA (10.000.000.000 FCFA), qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2018, 2019, 2020)	Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction de dix milliards de FCFA (10.000.000.000 FCFA), qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des cinq (05) dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020)
Troisième partie : Marché, section VII, article 1 : Conditions générales, 1.1 : Définitions, « Sous-traitant désigné »	Sous-traitant désigné désigne Seco, étant le Sous-traitant que l'Entrepreneur, doit engager sur instruction du Maître de l'ouvrage comme Sous-traitant. Le sous-traitant désigné du Maitre d'ouvrage est la société Seco Expert S.A., 1 rue de la Poudrerie, L-3364 Leudelange, Luxembourg. L'Entrepreneur doit engager le Sous-traitant désigné pour effectuer les activités relatives à l'assurance décennale suivantes : Activité 1: Contrôle technique de la conception, pour un délai de 5 mois Activité 2: Contrôle technique de l'exécution, y-inclus des visites régulières (bimensuelles) de notre ingénieur Camerounais, des inspections d'ingénieurs européens voyageant à Cotonou dans le cadre du projet portuaire global (chaque 5 semaines en moyenne (1)) et deux visites d'ingénieurs spécialisés (en charge du contrôle des études), pour un délai de 10 mois Activité 3: Certification des chaussées, leurs bases et éventuelles améliorations de sol (y exclus l'exécution des accès Terminal 1 & 5) Activité 3+: Certification de l'exécution des chaussées, leurs bases et éventuelles améliorations de sol (accès Terminal 1 & 5) Tous les soumissionnaires doivent inclure dans leur offre une réserve de 153.050€ (soit 100.394.219 FCFA) HTVA et hors toutes retenues pour l'accomplissement des activités du sous-traitant désigné pour les activités 1 à 3. En cas de d'exécution de accès aux terminaux 1 et 5, une réserve supplémentaire de 5.850€ (soit 3.837.349 FCFA) doit être prévue (activité 3+).	Sous-traitant désigné désigne Seco, étant le Sous-traitant que l'Entrepreneur, conformément à la Clause 13 [Modifications et Ajustements], a engagé sur instruction du Maître de l'ouvrage comme Sous-traitant

BON A LANCER

	01 Portique couvert pour accès à la zone ISPS (04 passages de camions normalisés et un passage de bus et véhicules légers) 01 Portique couvert de sortie de la zone ISPS (02 passages de camions normalisés, 01 passage entré et sortie pour camions Hors Gabarit et 01 Passage de bus et véhicules légers) ; la bande de circulation pour les hors gabarits ne doit pas être couvert. 01 Portique couvert de contrôle de sortie de 4 bandes de circulation disposée à la sortie de la zone Douanes ou ailleurs selon la conception du soumissionnaire afin de prioritiser la fluidité du trafic ; Electricité courant fort et courant faible (Bâtiments et Portiques et tout équipements, fibre optique) Plomberie (Alimentation en eau potable, sanitaire et réseau incendie) Tous les travaux de construction de mur d'enceinte portuaire, niveau final +10.75mZH pour les murs séparant les zones ISPS, +8.75mZH pour les autres. Fourniture, configuration, pose et mise en service des équipements (générateur, transformateur, mâts d'éclairage, barrières automatiques, tourniquet etc…) Fourniture, configuration, pose et mise en service d'un système GOS ainsi que du système de gestion parking et vidéo surveillance. **Fourniture, configuration, pose et mise en service de portiques détecteurs de métaux ainsi que de scanner rayon x pour les usagers piétons au PAC. Pour l'accès centralisé Ouest, quatre (04) portiques détecteurs de métaux sont nécessaire ainsi que deux (02) scanner rayons x. Pour les accès centralisés T1 et T5, deux (02) portiques détecteurs de métaux sont nécessaire ainsi qu'un (01) scanner rayons x.**	01 Portique non couvert comprenant 3 bandes ce circulation chacune dotée d'une borne de contrôle et d'un portique OCR 01 Portique couvert pour accès à la zone ISPS (04 passages de camions normalisés et un passage de bus et véhicules légers) 01 Portique couvert de sortie de la zone ISPS (02 passages de camions normalisés, 01 passage entré et sortie pour camions Hors Gabarit et 01 Passage de bus et véhicules légers) ; la bande de circulation pour les hors gabarits ne doit pas être couvert. 01 Portique couvert de contrôle de sortie de 4 bandes de circulation disposée à la sortie de la zone Douanes ou ailleurs selon la conception du soumissionnaire afin de prioritiser la fluidité du trafic ; Electricité courant fort et courant faible (Bâtiments et Portiques et tout équipements, fibre optique) Plomberie (Alimentation en eau potable, sanitaire et réseau incendie) Tous les travaux de construction de mur d'enceinte portuaire, niveau final +10.75mZH pour les murs séparant les zones ISPS, +8.75mZH pour les autres. Fourniture, configuration, pose et mise en service des équipements (générateur, transformateur, mâts d'éclairage, barrières automatiques, tourniquet etc…) Fourniture, configuration, pose et mise en service d'un système GOS ainsi que du système de gestion parking et vidéo surveillance
Première partie, section I Annexe Critères de conformité	(K) Système de gestion Hygiène, Santé, Sécurité 35. Le Soumissionnaire a décrit de façon suffisamment détaillée le système de gestion Hygiène, Santé Sécurité proposé qui sera adopté pour maintenir et documenter l'hygiène, la santé et la sécurité des travaux. La description doit inclure : • l'Engagement de L'entreprise de mettre tous les moyens nécessaire pour atteindre une réalisation du marché sans accidents	Néant

BON A LANCER

	• Une analyse de risque globale de toutes les activités prévues et les mesures qui seront mises en œuvre pour éliminer ou mitiger les risques. • Les mesures correctives et préventives • Les activités soumises à un permis spécial et la définition des rôles et responsabilités du personnel clé • Les indice clés de performance à atteindre durant toute la durée de projet • Les mesures qui seront mises en place suite à un 'near-miss' ou un incident pour garantir l'amélioration continue du volet HSS du chantier. • L'intégration complète du volet HSS dans la personnel clé de l'entreprise.	

PJ :

1. Formulaire garantie société mère ;
2. Spécifications techniques des équipements des mesures de sécurité pour les piétons.

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)

Félix Dieudonné ADAHE VIGBE. –

BON A LANCER

Pièces Jointes N°1 : Formulaire de la garantie de la société mère

ACTE DE CAUTIONNEMENT SOLIDAIRE
(GARANTIE DE SOCIETE MERE)

ÉMIS PAR :

[à insérer]

dûment représentée à l'effet des présentes,

(ci-après dénommée la **Caution**),

EN FAVEUR DE :

PORT AUTONOME DE COTONOU, société d'Etat dont le siège est à Cotonou (République du Bénin), boulevard de la Marina, 01 BP927

dûment représentée à l'effet des présentes,

(ci-après dénommée le **Bénéficiaire**),

ÉTANT PRÉALABLEMENT EXPOSÉ QUE :

(A) Pour permettre la réalisation du projet de construction d'un accès centralisé et d'un parking tampon à Zongo au Port Autonome de Cotonou (le **Projet**), l'Entreprise (**Débiteur**) et le Bénéficiaire ont conclu le [***date à insérer***] un contrat de conception-construction sur le modèle FIDIC « livre argent » (le **Contrat CC**).

(B) La Caution détient directement 100% du capital social du Débiteur.

(C) L'ensemble des obligations de faire et/ou de payer du Débiteur envers le Bénéficiaire au titre du Contrat CC doivent être garanties par la Caution.

(D) Conformément à la Sous-clause 21 du Contrat CC, le Débiteur s'est engagé constituer au profit du Bénéficiaire le présent cautionnement solidaire (le **Cautionnement**) conformément au présent acte de cautionnement (l'**Acte de Cautionnement**).

BON A LANCER

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

1. INTERPRÉTATION

1.1 Sauf stipulation contraire, les termes et expressions commençant par une majuscule et employés dans le présent Acte de Cautionnement auront la signification qui leur est attribuée dans le Contrat CC.

1.2 Dans le présent Acte de Cautionnement, les mots et expressions qui suivent ont la signification précisée ci-après. Les mots indiquant des personnes ou des parties incluent des sociétés ou autres personnes morales, sauf si le contexte exige une interprétation différente.

(a) **AUS Révisé** désigne l'Acte uniforme révisé portant organisation des sûretés publié par l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires et adopté par la République du Bénin le 15 décembre 2010.

(b) **Cautionnement** a la signification qui est donnée à ce terme au préambule (D).

(c) **Contrat CC** a la signification qui est donnée à ce terme au préambule (D).

(d) **Date d'échéance** a la signification qui est donnée à ce terme au paragraphe 6.1.

(e) **Date Ultime de Paiement** a la signification qui est donnée à ce terme au paragraphe 3.5.

(f) **Débiteur** a la signification qui est donnée à ce terme au préambule (A).

(g) **EONIA** désigne le taux des dépôts interbancaires au jour le jour exprimé en taux annuel déterminé par la Banque Centrale Européenne à partir des informations communiquées par les principaux opérateurs de marché sur les transactions effectuées chaque Jour TARGET, administré par l'Institut Européen des Marchés Monétaires (ou toute autre personne qui prend en charge l'administration de ce taux), et tel que diffusé, sur la page Eonia de l'écran Thomson Reuters (ou toute page Thomson Reuters de substitution que diffuse ce taux) vers 19 heures (heure de Bruxelles) le Jour ouvré considéré, et si ce taux est inférieur à zéro, EONIA sera réputé être égal à zéro.

(h) **Jour Target** désigne un jour quelconque où TARGET2 est ouvert au règlement de paiements en Euros.

(i) **Notification d'Appel du Cautionnement** a la signification qui est donnée à ce terme au paragraphe 3.1.

(j) **Obligations Garanties** a la signification qui est donnée à ce terme au paragraphe 2.1.

(k) **Projet** a la signification qui est donnée à ce terme au préambule (A).

(l) **TARGET2** désigne le système de paiement Trans-European Automated Real Time Gross Settlement Express Transfer (système de transfert express automatisé transeuropéen à règlement brut en temps réel) qui utilise une plate-forme unique partagée (single shared platform) et qui a été lancé le 19 novembre 2007.

BON A LANCER

2. ETENDUE DU CAUTIONNEMENT

2.1 Par les présentes et conformément aux dispositions des articles [***13 et suivants***] de l'[***AUS Révisé***], la Caution se constitue irrévocablement et inconditionnellement caution personnelle et solidaire à l'égard du Bénéficiaire de toutes les obligations de faire et/ou de payer une somme d'argent (en principal, intérêt de retard, indemnités, frais et accessoires) du Débiteur à l'égard du Bénéficiaire au titre du Contrat CC, y compris toute obligation du Débiteur qui serait antérieure à la date des présentes (mais postérieure à la Date de signature) conformément à l'article [***19***] [***de l'AUS Révisé***] (ensemble, les **Obligations Garanties**).

2.2 La Caution renonce irrévocablement et expressément au bénéfice de discussion prévu à l'article [***27***] [***de l'AUS Révisé***] et, en cas de pluralité de cautions, au bénéfice de division prévu à l'article [***28***] [***de l'AUS Révisé***].

2.3 La Caution renonce expressément à invoquer tout droit à compensation dans le cas où elle détiendrait ou estimerait détenir une créance quelconque contre le Bénéficiaire.

2.4 La Caution reconnaît irrévocablement par les présentes que ses obligations au titre du Cautionnement ne seront pas affectées, même en cas de survenance de l'un quelconque des événements suivants :

(a) la modification affectant la situation juridique ou financière du Bénéficiaire, de la Caution ou du Débiteur, notamment en cas de changement de forme juridique ou de la personnalité juridique pour quelque raison que ce soit, en cas de réalisation d'une fusion, scission, cession ou apport partiel d'actifs, transmission universelle de patrimoine ou toute autre restructuration même si cela conduit à la création d'une personne morale nouvelle, y compris pour les créances nées postérieurement auxdites opérations ;

(b) le Contrat CC est modifié en tout ou partie par voie d'avenant (y compris lorsque ces modifications comportent une extension de durée, un renouvellement ou une augmentation des Obligations Garanties, ou fait l'objet d'une novation (qu'il s'agisse d'un transfert par novation ou d'une cession de tout ou partie de ses droits et/ou obligations (y compris en cas de cession de contrat ou de dette) par le Bénéficiaire, le Bénéficiaire réserve expressément (et toutes les parties aux présentes y consentent) les droits, privilèges, pouvoirs et actions dont il bénéficie en vertu des présentes en faveur de ses cessionnaires ou successeurs autorisés, subrogés, ayant cause ou ayants droits) ;

(c) la modification ou la disparition des liens existants entre la Caution et le Débiteur ; et

(d) l'ouverture d'une procédure collective ou de toute procédure équivalente ayant un effet similaire dans toute autre juridiction que le Bénin, à l'encontre de la Caution, du Débiteur ou du Bénéficiaire, sous réserve de la loi applicable.

2.5 La Caution renonce expressément à invoquer tout droit de contestation relatif à la validité (ou nullité) (i) de la constitution des obligations du Débiteur et (ii) à la capacité du Débiteur relative à ses engagements au titre du Contrat CC conformément aux dispositions de l'article [***17***] [***de l'AUS Révisé***].

2.6 Le Cautionnement est conclu pour la somme maximale de FCFA [somme à insérer] conformément aux disposition de l'article [***19***] [***de l'AUS Révisé***]. Le Cautionnement sera renouvelé si la somme maximale au titre de ce paragraphe est atteinte.

BON A LANCER

3. MODALITÉS D'APPEL DU CAUTIONNEMENT

3.1 Tout appel du Cautionnement par le Bénéficiaire prendra la forme d'une notification comportant une demande de paiement adressée à la suite d'une défaillance du Débiteur à l'égard du Bénéficiaire (une **Notification d'Appel du Cautionnement**) en la forme de l'Annexe 1 accompagnée d'une copie de la mise en demeure adressée par le Bénéficiaire au Débiteur mentionnant les obligations inexécutées par le Débiteur vis-à-vis du Bénéficiaire au titre des Obligations Garanties.

3.2 Toute somme due par la Caution en vertu du Cautionnement et d'une Notification d'Appel à Cautionnement sera versée sur le compte bancaire dont les références seront indiquées par le Bénéficiaire dans la Notification d'Appel du Cautionnement.

3.3 Jusqu'au terme du présent Cautionnement, la Caution renonce irrévocablement à exercer tout recours personnel contre le Débiteur ou tout autre recours que la Caution pourrait avoir contre le Débiteur à raison d'un appel du Cautionnement.

3.4 A réception d'une Notification d'Appel du Cautionnement, le Bénéficiaire est en droit d'obtenir le paiement par la Caution de toute somme due par le Débiteur au titre des Obligations Garanties.

3.5 La Caution s'engage envers le Bénéficiaire à lui verser les sommes (en principal, intérêt de retard, indemnités, frais et accessoires) dues et impayées par le Débiteur, dans les cinq (5) Jours ouvrés de la réception par la Caution de la Notification d'Appel du Cautionnement envoyée par le Bénéficiaire, conformément aux instructions y figurant (la **Date Ultime de Paiement**).

3.6 Toute somme due par la Caution au titre du Cautionnement et d'une Notification d'Appel du Cautionnement et impayée à la Date Ultime de Paiement portera de plein droit intérêts à compter de la Date Ultime de Paiement jusqu'à la date de paiement effectif, au taux EONIA augmenté de deux pour cent (2%) par an. Ces intérêts de retard seront calculés sur la base d'une année de trois cent soixante (360) jours calendaires et sur la base du nombre exact de jours calendaires écoulés entre la Date Ultime de Paiement et la date de paiement effectif de la somme due. Sans préjudice de leur exigibilité à tout moment, les intérêts de retard échus et non payés seront capitalisés avec le montant impayé au titre duquel ils seraient dus, dans la mesure où ils seraient dus pour au moins une année entière.

3.7 Le Bénéficiaire pourra appeler le Cautionnement en une ou plusieurs fois.

3.8 La Caution s'engage également, dans les mêmes conditions et dans les mêmes délais, *mutatis mutandis*, à exécuter et/ou faire exécuter en lieu et place du Débiteur ni plus ni moins, les obligations de faire (autre que le paiement d'une somme d'argent visé au paragraphe 3.4 ci-dessus) inexécutées par le Débiteur (telles que visées dans la Notification d'Appel du Cautionnement) au titre des Obligations Garanties.

4. NOTIFICATIONS

4.1 Moyens de notifications

A l'exception de toute Notification d'Appel du Cautionnement qui devra être adressée sous forme d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception, toute notification, demande ou communication pouvant ou devant être faite en exécution du présent Acte de Cautionnement pourra être faite par télécopie, lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou remise en main propre contre décharge. Les notifications seront effectives dès réception aux adresses ou numéros de télécopie ci-dessous.

4.2 Adresses aux fins de notifications

BON A LANCER

Les adresses des parties au présent Acte de Cautionnement seront celles qui sont mentionnées ci-après ou toute(s) autre(s) adresse(s) qui auront été notifiées par toute partie aux autres parties aux fins du présent article avec un délai de préavis d'au moins cinq (5) Jours ouvrés.

En ce qui concerne la Caution :

[la société mère ; à compléter]

Adresse :

A l'attention de :

En ce qui concerne le Bénéficiaire :

PORT AUTONOME DE COTONOU

Adresse : Boulevard de la Marina, 01 BP927, Cotonou, Bénin

A l'attention de : MM Joris Thys et Grégoire André

Toute communication effectuée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception sera réputée avoir été reçue à la date de la première présentation de la lettre recommandée. Toute communication effectuée par télécopie sera réputée avoir été reçue le jour de la transmission si ce jour est un Jour ouvré et si elle a été transmise avant 18h00 ou, à défaut, le Jour ouvré suivant. Toute communication par lettre remise en mains propres sera réputée avoir été reçue à la date de la remise.

5. IMPÔTS ET FRAIS

5.1 Sous réserve du paragraphe 2.6, si la Caution est tenue, en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, d'effectuer une déduction, retenue ou prélèvement sur les sommes payables par lui aux termes du présent Acte de Cautionnement, lesdites sommes seront augmentées du montant nécessaire pour que le Bénéficiaire perçoive, après toutes déductions, retenues ou autres prélèvements, un montant net égal à celui qu'il aurait perçu en l'absence desdites déductions, retenues ou prélèvements.

5.2 Sous réserve du paragraphe 2.6, l'ensemble des frais afférents au Cautionnement ainsi que tous ceux auxquels son exécution pourrait donner lieu seront à la charge exclusive de la Caution.

6. DURÉE

6.1 S'agissant du cautionnement des Obligations Garanties, le présent Acte de Cautionnement entre en vigueur à compter de sa signature et prend fin de plein droit à la date à laquelle toutes les obligations du Débiteur au titre du Contrat CC auront été intégralement exécutées (la **Date d'Echéance**).

BON A LANCER

6.2 Aucune Notification d'Appel du Cautionnement ne pourra être envoyée par le Bénéficiaire à compter de l'expiration d'un délai d'un (1) an suivant la Date d'Échéance en ce qui concerne les Obligations Garanties, étant précisé qu'une Notification d'Appel du Cautionnement ne pourra être valablement envoyée par le Bénéficiaire dans le délai susvisé que si elle porte sur des obligations de faire inexécutées et/ou des sommes dues et impayées par le Débiteur avant la Date d'Echéance.

7. DECLARATIONS

La Caution effectue les déclarations suivantes au profit du Bénéficiaire :

(a) la Caution est une société de droit **[à compléter]** valablement constituée sous forme de société à responsabilité limitée et existant valablement au regard du droit **[à compléter]** ;

(b) la Caution a le pouvoir et la capacité de signer le présent Acte de Cautionnement et d'exécuter les obligations qui en découlent et le signataire du présent Acte de Cautionnement (au nom et pour le compte de la Caution) dispose de tous les pouvoirs et autorisations nécessaires pour valablement signer au nom et pour le compte de la Caution ;

(c) la Caution déclare détenir 100% du capital social du Débiteur ;

(d) la Caution déclare connaître parfaitement, la situation financière, juridique, fiscale et comptable du Débiteur et sa solvabilité, et notamment ses besoins financiers, la nature de ses engagements et l'utilisation qui en est faite ou en sera faite ainsi que ses droits et obligations souscrits, selon le cas, au titre du Contrat CC (y compris la nature de ses engagements et de l'utilisation qui en est faite ou ne sera faite) et n'avoir pas fait de la situation financière, juridique, fiscale et comptable ni de la solvabilité du Débiteur telle qu'existante à la date des présentes une condition à l'octroi du Cautionnement ;

(e) la Caution déclare qu'elle a une parfaite connaissance du Contrat CC ;

(f) la conclusion du présent Acte de Cautionnement, à l'octroi du Cautionnement et à l'exécutions des obligations qui en découlent par la Caution ont été valablement autorisés par les organes compétents de la Caution conformément à ses statuts et au droit applicable et plus généralement, toutes les autorisations nécessaires à la conclusion, du présent acte de cautionnement, à l'octroi du Cautionnement et à l'exécution des obligations qui en découlent par la Caution ont été obtenues ;

(g) la signature du présent Acte de Cautionnement et l'octroi du Cautionnement ne requiert aucune autorisation d'aucune autorité compétente (notamment quant à sa validité ou son exécution) qui n'ait été préalablement obtenue ;

(h) le présent Acte de Cautionnement constitue un engagement licite, valable et opposable de la Caution pouvant être exécuté conformément à chacun de ses termes ;

(i) le Cautionnement est constitutif d'un cautionnement solidaire et susceptible d'exécution forcée en garantie des Obligations Garanties ;

BON A LANCER

(j) la signature et l'exécution par la Caution de l'Acte de Cautionnement est conforme à son intérêt social et n'est pas contraire et ne contrevient à aucune loi, réglementation ou décision judiciaire ou administrative s'imposant à la Caution, à aucune stipulation des statuts de la Caution ou à aucun engagement contractuel, accord, acte ou tout autre arrangement liant la Caution ;

(k) la Caution n'est pas en état de cessation des paiements et n'a pas fait l'objet depuis sa constitution d'une procédure de dissolution, de cessation d'exploitation, de sauvegarde, de sauvegarde financière accélérée, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire (ou toute autre procédure similaire).

8. DIVERS

8.1 La Caution ne peut céder ou transférer tout ou partie de ses droits ou obligations au titre du présent Cautionnement. En revanche, la Caution accepte et reconnait que le Bénéficiaire puisse déléguer à ou après la date des présentes la Caution à certaines parties financières et/ou prêteurs dans le cadre du Projet et dans la limite des sommes dues par la Caution au titre du Cautionnement.

8.2 Dans le cas où une stipulation quelconque du présent Acte de Cautionnement deviendrait nulle, inopposable, caduque, illégale ou inapplicable, les autres stipulations du présent Acte de Cautionnement ne seront pas remises en cause et la Caution ne pourra s'exonérer de l'exécution de telles stipulations. Il est également précisé que, dans un tel cas, la Caution et le Bénéficiaire se rencontreront, à la demande de la partie la plus diligente, afin de faire réémettre le présent Acte de Cautionnement par la Caution dans les meilleurs délais et substituer à la clause en question, autant que possible, une clause ayant un effet équivalent.

8.3 Le non-exercice d'un droit ou l'exercice partiel ou tardif d'un droit par le Bénéficiaire ne vaut pas renonciation à ce droit. Toute renonciation à un droit par le Bénéficiaire ne peut être considérée comme telle que si elle intervient par écrit avec référence expresse au présent Acte de Cautionnement. Le Bénéficiaire ne pourra être tenu responsable envers la Caution du non-exercice de l'un de ses droits en vertu du Cautionnement ou de l'exercice partiel ou tardif de l'un quelconque d'entre eux.

8.4 Le présent Acte de Cautionnement ne peut être modifié que par un document écrit, signé par un représentant autorisé de chacune des parties, faisant spécifiquement référence au présent Acte de Cautionnement et indiquant expressément les termes des modifications apportées.

9. BÉNÉFICE DU CAUTIONNEMENT

9.1 Le Cautionnement bénéficie au Bénéficiaire ainsi qu'à tout éventuel cessionnaire, subrogé ou ayant-cause du Bénéficiaire auquel le Bénéficiaire transférerait tout ou partie de ses droits et/ou obligations au titre du Contrat CC.

9.2 Le Bénéficiaire est autorisé à consentir toute sûreté sur ses droits ou toute délégation de la Caution au titre du Cautionnement.

BON A LANCER

10. DROIT APPLICABLE

Le présent Acte de Cautionnement est régi par le droit béninois.

11. TRIBUNAUX COMPÉTENTS

Les parties font attribution de compétence au Tribunal de Commerce de Cotonou pour connaître de tout litige découlant de ou en relation avec le présent Acte de Cautionnement (y compris tout litige concernant l'existence, la validité ou la résiliation du présent Acte de Cautionnement).

Fait à Cotonou, le _____ en deux (2) exemplaires,

[La société mère, à insérer], en qualité de Caution

_____

Nom : _____

Fonction : _____

PORT AUTONOME DE COTONOU, en qualité de Bénéficiaire

_____

Nom : _____

Fonction : _____

BON A LANCER

Pièces Jointes N°2 : Spécifications techniques des équipements des mesures de sécurité pour les piétons

1. *Performances minimales des scanners rayon X*

Spécifications mécaniques	Dimensions (approximatives) : Longueur : 2 282 mm Hauteur : 1 467 mm excluant moniteur Largeur : 1 030 mm Taille du Tunnel : 750 mm (W) x 550 mm (H) Vitesse Convoyeur : 0.20 m/sec Charge Max. : 165 Kg Hauteur convoyeur : 785 mm Poids Approx : Net : 750 Kg / Brut : 1030 Kg Alimentation : 230 VAC +/- 10% / 50Hz / 5 Amps max
Générateur rayons x & performance de l'image	Pénétration : 35 mm garanti Résolution : 38 AWG garanti, 40 AWG de façon générale Puissance Anode : Fonctionnant à 160kV Courant du Tube : 1.0 mA
Environnement de fonctionnement	Temp. de stockage : -20°C à 50°C Temp. de fonctionnement : 0°C à 50°C Humidité Relative : 5 à 95% sans condensation
Santé et sécurité	Conformes aux normes internationales de santé et de sécurité en vigueur dont USA FDA X-Ray systems (Federal Standard 21CFR 1020.40) et « Health & Safety at Work Act » de 1974-section 6, amendé par le « consumer protection Act » de 1987. Le maximum de fuites de radiation enregistré est de moins de 0.1mR/hr (1µ Sv/hr) près des panneaux extérieurs. Sécurité des films : Pour ISO 1600/33 DIN, garanti jusqu'à plus de 10 expositions aux radiations. Certification CE : Oui Certification FCC & IEC : Oui Certifié UL : Oui
Certifications	Certifié ISO 9001:2000

BON A LANCER

2. *Performances minimales des portiques détecteur de métaux*

Zones de détection	33 zones (gauche, droite et centre) ; alarmes visuelles et à distance.
Synchronisation entre plusieurs unités	Synchronisation avec des lignes d'alimentation c.a. câblées ou avec la sélection manuelle de fréquence pour un fonctionnement sans fil
Affichages visuels	Indicateurs de zone à DEL sur les deux panneaux. Indicateurs de traversée uniquement du côté entré, avec images intuitives.
Contrôle de l'accès	Clavier à huit touches avec codes numériques. Verrouillage du clavier pour contrôler l'accès et activer/désactiver le clavier.
Dimensions intérieures du portique de sécurité	Largeur 0,76 m (30 po) Hauteur 2,03 m (80 po) Profondeur 0,58 m (23 po) (Versions de 0,82 cm [32 po] également disponibles)
Dimensions extérieures globales	Largeur 0,90 m (35 po) Hauteur 2,21 m (87 po) Profondeur 0,58 m (23 po)
Dimensions d'expédition	Largeur 0,90 m (35,5 po) Hauteur 2,32 m (91,5 po) Profondeur 0,16 m (6,25 po)
Poids d'expédition	74 kg (165 lb)
Températures de fonctionnement	-20 °C (-4 °F) à 65 °C (+149 °F) ; humidité jusqu'à 95 % sans condensation
Alimentation	Entièrement automatique, de 100 à 240 V CA, 50 ou 60 Hz, 45 W ; aucun recâblage, ni commutation ou ajustement nécessaire.
Informations réglementaires	Normes internationales des aéroports telles que TSA, ECAC, STAC, AENA, CJIAC, DFT. Normes et exigences supplémentaires telles que USMS, NIJ-0601.02, NILECJ.
Protection contre les intempéries	normes IP 55, IP 65 et IEC 529 pour la protection contre l'humidité et les matières étrangères
Construction	Stratifié attractif résistant aux rayures et à l'usure. Têtes de détection et support en aluminium pour service intensif.

BON A LANCER

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. + 2 2 9 21 30 10 87/21 30 04 10
Site Web: www.agriculture.gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)
OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
---
01 BP 648 Cotonou Tél : 21.36.17.98/99 Fax : 21.36.17.96 Email : atda.oam@yahoo.com

N° 032 /2022/PRMP/ATDA-OALM/S-PRMP/Se Abomey-Calavi, 07 JAN 2022

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE DE MARCHE PUBLIC POUR LA MISE EN PLACE D'UN REPERTOIRE DE PRESTATAIRES AGREES

1- L'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono (ATDA-OALM) lance dans le cadre de l'exécution de son budget et des accords de financement de divers Partenaires Techniques et Financiers (PTF), la constitution de son répertoire de prestataires agréés pour la passation des marchés (de travaux, de fournitures, de services non consultants et de services de consultants) par la procédure de Demande de Cotation et de consultation de prestataires.

2- A cet effet et en vue de mettre en place ce répertoire des prestataires agréés, la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sollicite par le présent avis, les demandes d'agrément des candidats intéressés conformément aux dispositions règlementaires en matière de commande publique en République du Bénin.

3- Cet avis à manifestation d'intérêt est ouvert à tous les établissements, cabinets d'études, sociétés et toutes personnes physiques non frappés par les dispositions des articles 61, 62 et 121 de la Loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin, et répondant aux exigences ci-après :

- ***Être spécialisée dans le ou les domaines d'activités choisi (s) ;***
- ***Ne pas avoir de marché hors délai avec l'ATDA-OALM ;***
- ***Ne pas avoir d'antécédents fâcheux (marchés résiliés avec l'ATDA-OALM).***

4- Toute personne intéressée par le présent avis est invitée à fournir en plus de la lettre de demande d'agrément, sous pli fermé :

➢ **Pour les personnes morales (Entreprises, ONG, Cabinets, etc.) :**

- l'original ou la photocopie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de six (6) mois à la date de dépôt des offres et délivrée par un tribunal de première instance ou suivant la législation du pays du soumissionnaire **(pièces d'évaluation technique et pièce éliminatoire)** ;

- une attestation des IMPOTS en original, en cours de validité à la date de dépôt des offres; les soumissionnaires étrangers devront fournir une attestation fiscale ou équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays ; les attestations des impôts datant de moins de six (6) mois sont acceptables **(pièces d'évaluation technique et pièce éliminatoire)** ;
- une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en original, en cours de validité à la date de dépôt des offres, les attestations de sécurité sociale datant de moins de six (6) mois sont acceptables **(pièces d'évaluation technique et pièce éliminatoire)** ;
- une copie certifiée conforme du registre de commerce et des statuts le cas échéant, définissant la forme juridique de l'Entreprise **(pièces d'évaluation technique et pièce éliminatoire)** ;
- l'original ou la photocopie du Relevé d'Identité Bancaire **(pièce non éliminatoire)**.

➢ **Pour les personnes physiques (Consultant Individuel) :**

- le curriculum vitae **(pièces d'évaluation technique et pièce éliminatoire)** ;
- les copies certifiées conformes à l'original des diplômes et attestations de travail ou de bonne fin d'exécution **(pièces d'évaluation technique et pièce éliminatoire)** ;
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- l'original ou la photocopie du Relevé d'Identité Bancaire ;
- l'Identifiant Fiscal Unique (IFU).

5- Les domaines courants pour les besoins de l'Agence concernent tous types de prestations légalement admises et déterminées ainsi qu'il suit :

a- travaux ;
b- fournitures ;
c- services non consultants ;
d- Services de consultants.

6- Chaque demande d'agrément rédigée en langue française, précisant **le domaine de prestation**, appuyée d'au moins deux (02) attestations de bonne fin d'exécution légalisées ou du Curriculum Vitae daté et signé du Directeur Technique par type de prestation (pour les entreprises naissantes qui n'ont pas encore eu de prestations similaires) et des pièces administratives et commerciales suscitées, devra être déposée en exemplaire original unique sous pli fermé avec la mention : « **Appel à candidature de marché public pour la mise en place d'un répertoire de prestataires agréés pour.....(préciser le domaine ou le type de prestation)**» à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au** quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98/21 36 17 99, Email : prmpatdap7@gmail.com au plus tard le 25 janvier 2022 à 10 heures.

NB :

➢ ***Les entreprises ou prestataires qui ne préciseront pas les domaines dans lesquels ils sollicitent l'agrément ne seront pas pris en compte.***

➢ ***Tout prestataire ou entreprise qui sollicitera un agrément dans un domaine où il n'exerce pas conformément à son registre de commerce ne sera pas pris en compte. Les domaines choisis doivent être formellement mentionnés dans le registre de commerce pour les personnes morales (Entreprises, ONG et Cabinets) et sur le CV appuyé des copies certifiées conformes à l'original des attestations de diplômes et des attestations de bonne fin d'exécution pour les personnes physiques (consultants individuels).***

➢ ***Les dossiers doivent être présentés en plis séparés par domaine ou type de prestations sous peine de rejet.***

Agence Territoriale de Développement Agricole - OUEME - ATLANTIQUE - LITTORAL - MONO - La PRMP

Denise W. AFFOMASSE
Personne Responsable
des Marchés Publics

REPUBLIQUE DU BENIN
M D G L
DEPARTEMENT DE L'ATACORA
COMMUNE DE PEHUNCO

IFU N° 6201000068903 Tel : 97 11 32 42
(Actuel Maire)
BP : 01 PEHUNCO
e-mail : mairiepco@yahoo.fr

Commune de Péhunco

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

n°T_ST_782113 du 20/12/2021

Objet du dossier d'appel d'offres : construction d'ouvrages additionnels en matériaux locaux au marché régional Takissari de Péhunco en phase II du PDIEM : trois (03) hangars de vente de tubercules - deux (02) magasins de type m2 - un (01) magasin de type m3 - une (01) boutique dallée

Décembre 2021

REPUBLIQUE DU BENIN
M D G L
DEPARTEMENT DE L'ATACORA
COMMUNE DE PEHUNCO

IFU N° 6201000068903 Tel : 97 11 32 42
(Actuel Maire)
BP : 01 PEHUNCO
e-mail : mairiepco@yahoo.fr

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offres n°T_ST_782113 relatif aux travaux construction d'ouvrages additionnels en matériaux locaux au marché régional Takissari de Péhunco en phase II du PDIEM : trois (03) hangars de vente de tubercules - deux (02) magasins de type m2 - un (01) magasin de type m3 - une (01) boutique dallée

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil-vingt-un et le lundi 20 décembre, à la Mairie de Péhunco, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°63-2/052/MCP-SG-SA du 15 décembre 2021 portant nomination des membres de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) relatives au marché des travaux construction d'ouvrages additionnels en matériaux locaux au marché régional Takissari de Péhunco en phase II du PDIEM : trois (03) hangars de vente de tubercules - deux (02) magasins de type m2 - un (01) magasin de type m3 - une (01) boutique dallée.

- Président : OROU GOURA Idy, PRMP
- Rapporteur : ASSO Boukary, C/ST
- Membres :
  - KODA N'GOBI Mora Benoît, 2ème Adjoint au Maire ;
  - TAMOU Bio Mora, Conseiller communal ;
  - SINAGONRIGUI Issa Moumouni ; C/SAEF
  - ALIASSOU Alimatou, Juriste.
  - DOSSOUMON Martin, Personne ressource (RPGMP-SNV) représentant du PDIEM II.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot PH_A	**Intitulé :** Trois (03) hangars de vente de tubercules
Lot PH_B	**Intitulé :** Deux (02) magasins de type m2 - un (01) magasin de type m3 - une (01) boutique dallée
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offres ouvert national
Justification	Montant prévisionnel du présent marché supérieur à 35.000.000 F CFA hors taxes
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV N°11-13/DNCMP/DDCMP-AD/SA/2021 de la DDCMP en date du 19/11/2021, et obtention du cachet BON A LANCER le 19/11/2021
Soumissionnaire en lice	
Pour le lot PH_A : - TOP INNOVATIONS ; - SNF	**Pour le Lot PH_B :** - ROMIA SARL ; - TOP INNOVATIONS ; - GBEMYSHOLA SARL ; - SNF
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
Pour le lot PH_A :	
SNF	- Absence de preuve de formation en BTC pour le chef chantier et le plombier ; -plan d'exécution technique non conforme : (i) enseigne non renseigné pour le tâcheron prévu pour les éléments d'ouvrage en BTC et (ii) absence de protocole contractuel de tâcheronnat pouvant permettre d'identifier l'exécutant ; - plan d'exécution financière non conforme : (i) montants non prévus pour certains corps d'état au niveau des décomptes ; ii) manque de cohérence avec le plan d'exécution technique du marché sur les montants de déboursés secs ; (iii) le financement des éléments de charpente est prévu avec les ressources du décompte N°01 projeté à la douzième semaine après le démarrage des travaux suivant les plannings d'exécution et d'approvisionnement ; - La méthodologie proposée est non spécifique aux travaux : la mise en œuvre des parties spécifiques d'éléments d'ouvrage tels que les murs en BTC, les poteaux isolés et poutres en béton armé n'est pas déclinée pour montrer les mesures à prendre pour le respect des exigences spécifiques de mise en œuvre des BTC (aplomb et rectitude notamment) ; - Plannings (exécution de travaux et approvisionnement) non cohérents : le démarrage de l'approvisionnement des éléments de charpente et celui des travaux projetés à compter du 4ème mois et sur une durée de 3,5 semaines sont irréalistes. En effet, la tendance haussière actuelle des prix d'acier et les ruptures répétées de

	stocks de matériaux sur le marché imposent que des mesures soient prises dès le démarrage de chantier pour l'approvisionnement des éléments de charpente.
RNTG	Le plan d'exécution financière et le plan gestion socio-sanitaire et de lutte contre les infections non fournis, alors que la non production et la non-conformité de ces documents entraîne le rejet de l'offre conformément au point 5 et l'annexe A1 de la sous-section C du DAO.
Pour le lot PH_B : Deux (02) magasins de type m2 - un (01) magasin de type m3 - une (01) boutique dallée	
ROMIA SARL	- Absence de preuves d'expériences de travaux similaires pour le conducteur des travaux ; - Absence de preuves d'expériences de travaux similaires pour le chef chantier ; - Absence de preuve de formation en BTC pour le charpentier ; - Absence de CV du conducteur des travaux ; - CV du chef chantier non signé par le Directeur de l'entreprise ; - plan d'exécution technique non conforme : (i) les délais d'exécution des différents corps d'état ne sont pas indiqués (ii) les tâches ne sont pas énumérées sur la colonne ''Désignation'' ; (iii) Délai d'exécution des tâches ou rubriques non renseigné, (iv) Montant de rubriques de devis renseignés en lieu et place du déboursé sec ; (v) sous-traitant prévu malgré l'absence de petits ouvrages en BTC de montant inférieur ou égal à 10 millions ; (vi) Le protocole contractuel de tâcheronnat avec AFRICATECH pour l'exécution des murs en BTC n'est pas signé par le tâcheron ; (vii) Protocoles contractuels d'emploi non fourni pour les membres de l'équipe d'employé prévus pour l'exécution des murs en BTC ; - Plan d'exécution financière non conforme : (i) Délai global d'exécution des travaux non décliné suivant les rubriques de travaux (ii) Montant de rubriques de devis renseigné en lieu et place de leur déboursé sec ; - La méthodologie proposée est non spécifique aux travaux : i) l'organisation du chantier n'est pas bien élaborée pour l'adapter à l'urgence des travaux et aux réalités du terrain ; ii) la mise en œuvre des murs en BTC et de la charpente-couverture n'est pas déclinée pour montrer les mesures à prendre pour le respect des exigences fondamentales d'aplomb, de rectitude et de célérité ; -Le planning d'approvisionnement ne prend pas en compte les éléments de charpente dans un contexte où les difficultés d'approvisionnement d'acier (hausse galopante de prix, rupture répétée de stock etc.) perturbent les prix et planning des marchés de travaux ; -Attestation de location de la bétonnière en photocopie légalisée.
TOP INNOVATIONS	- Absence de preuve de formation du plombier en BTC ; - Plan d'exécution technique non conforme : (i) l'enseigne du tâcheron prévu pour les ouvrages en BTC objet du poste 310 des devis de magasins n'est pas indiqué ; (ii) Absence de protocole entrepreneurial pour faire exécuter en sous-traitance les ouvrages en BTC de montant inférieurs ou égal à 10 millions ou en tâcheronnat

	toutes les parties d'ouvrages en BTC des magasins de montant supérieur à 10 millions.
SNF	- Absence de preuve de formation en BTC pour le chef chantier et le plombier ; -plan d'exécution technique non conforme : (i) enseigne non renseigné pour le tâcheron prévu pour les éléments d'ouvrage en BTC et (ii) absence de protocole contractuel de tâcheronnat pouvant permettre d'identifier l'exécutant ; - plan d'exécution financière non conforme : (i) montants non prévus pour certains corps d'état au niveau des décomptes ; ii) manque de cohérence avec le plan d'exécution technique du marché sur les montants de déboursés secs ; (iii) le financement des éléments de charpente est prévu avec les ressources du décompte N°01 projeté à la douzième semaine après le démarrage des travaux suivant les plannings d'exécution et d'approvisionnement ; - La méthodologie proposée est non spécifique aux travaux : la mise en œuvre des parties spécifiques d'éléments d'ouvrage tels que les murs en BTC, les poteaux isolés et poutres en béton armé n'est pas déclinée pour montrer les mesures à prendre pour le respect des exigences spécifiques de mise en œuvre des BTC (aplomb et rectitude notamment) ; - Plannings (exécution de travaux et approvisionnement) non cohérents : le démarrage de l'approvisionnement des éléments de charpente et celui des travaux projetés à compter du 4ème mois et sur une durée de 3,5 semaines sont irréalistes. En effet, la tendance haussière actuelle des prix d'acier et les ruptures répétées de stocks de matériaux sur le marché imposent que des mesures soient prises dès le démarrage de chantier pour l'approvisionnement des éléments de charpente.
RNTG	Le plan d'exécution financière et le plan gestion socio-sanitaire et de lutte contre les infections n'est pas fournis, alors que la non production et la non-conformité de ces documents entraîne le rejet de l'offre conformément au point 5 et l'annexe A1 de la sous-section C du DAO.
Attributaire	
Pour le lot PH_A :	
Nom	**TOP INNOVATIONS**
Montant proposé	**53.486.454** F CFA HT
Montant évalué (corrigé)	**53.486.454** F CFA HT
Pour le lot PH_B :	
Nom	**GBEMYSHOLA SARL**
Montant proposé	**92.918.275** F CFA HT
Montant évalué (corrigé)	**92.518.275** F CFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	

Objet du marché	**Lot PH_A :** Trois (03) hangars de vente de tubercules	**Lot PH_B :** Deux (02) magasins de type m2 - un (01) magasin de type m3 - une (01) boutique dallée
Prix	**53.486.454** F CFA HT	**92.518.275** F CFA HT
Délai d'exécution	Cinq (05) mois	Cinq (05) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Protocoles d'accords pour les parties d'ouvrages de montants inférieurs ou égaux à 10 000 000	Protocoles d'accords pour les parties d'ouvrages de montants inférieurs ou égaux à 10 000 000
Variante pris en compte (cas échéant)	Non applicable	Non applicable
Autres	Néant	Néant

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
Lot PH_A : Trois (03) hangars de vente de tubercules	**TOP INNOVATIONS**	**53.486.454** F CFA HT
Lot PH_B : Deux (02) magasins de type m2 - un (01) magasin de type m3 - une (01) boutique dallée	**GBEMYSHOLA SARL**	**92.518.275** F CFA HT
TOTAL		**146 004 729** F CFA HT

Le Président a clôturé la séance à 17h38min.

Fait à Péhunco, le 20/12/2021

Ont signé :

PRMP
OROU GOURA Idy

TAMOU B. Mora

Martin DOSSOUMON
RPGMP/PDIEM2 SNV

Le SAT
KODA N'GOBI M. Benoît

Le ASSO Boukary

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

CPMI-NFED

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°024 du 30/12/2021

Objet du dossier d'appel d'offres :

Sélection d'un cabinet pour l'élaboration du bilan d'ouverture, des états financiers des exercices 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 et la reddition des comptes des exercices 2017, 2018, 2019 et 2020.

Décembre 2021

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : **Demande de Proposition** n°022/2021/MS/CPMI-NFED/PRMP/SP-PRMP du 13 décembre 2021 relative à la sélection d'un cabinet pour l'élaboration du bilan d'ouverture, des états financiers des exercices 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 et la reddition des comptes des exercices 2017, 2018, 2019 et 2020.

L'an deux mil vingt et un et le jeudi 30 décembre 2021 à 11 heures, dans la salle de réunion sise au 2ième étage du bâtiment du CPMI-NFED, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°542/MS/CMPI-NFED/PRMP/SP-PRMP du 28 décembre 2021

Présidente: Edwige DOSSA ACCROMBESSI, PRMP/CMPI-NFED

Membres :

- Egnonnissè E. DEGNINOU, DAF/CPMI-NFED
- Selma Gomez, Chef laboratoire de recherche

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Sélection d'un cabinet pour l'élaboration du bilan d'ouverture, des états financiers des exercices 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 et la reddition des comptes des exercices 2017, 2018, 2019 et 2020.
Procédures	
Mode de passation	**Demande de Proposition**
Soumissionnaires	
- SECA - SGE BENIN - NCI - CISA - ExCCA	

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
- SECA	Offre classée deuxième à l'évaluation financière. N'a pas satisfait au critère relatif aux prestations similaires
- NCI	Note technique inférieure à la note minimum requise N'a pas satisfait aux critères de qualification
- CISA	Note technique inférieure à la note minimum requise N'a pas satisfait aux critères de qualification
- ExCCA	Note technique inférieure à la note minimum requise N'a pas satisfait aux critères de qualification
Attributaire	
Nom	SGE BENIN
Montant proposé	16 520 000 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	16 520 000 FCFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Sélection d'un cabinet pour l'élaboration du bilan d'ouverture, des états financiers des exercices 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 et la reddition des comptes des exercices 2017, 2018, 2019 et 2020
Prix	16 520 000 FCFA TTC
Délai d'exécution	Deux (02) mois

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la COE a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation du lot	Attributaire	Montant FCFA TTC
Sélection d'un cabinet pour l'élaboration du bilan d'ouverture, des états financiers des exercices 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 et la reddition des comptes des exercices 2017, 2018, 2019 et 2020	SGE BENIN	16 520 000

La Présidente a clôturé la séance à 11 heures.

Fait à Cotonou, le 30/12/2021

La Présidente

Edwige DOSSA A.
PRMP CPMI-NFED

Le Rapporteur

Egnonnissè Ernest DEGNINOU
DAF/CPMI-NFED

Les membres

Selma GOMEZ
CS/Recherche/CPMI-NFED

Agence Béninoise du Service Universel des Communications Electroniques et de la Poste
Certifiée ISO 9001 : 2015

MINISTÈRE DU NUMÉRIQUE ET DE LA DIGITALISATION
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)
AVIS D'APPEL D'OFFRES - SANS PRÉ QUALIFICATION

1. Cet avis d'Appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés, publié sur le site des marchés publics du Ministère de l'Économie et des Finances (SIGMaP).

2. L'Agence Béninoise du Service Universel des Communications Électroniques et de la Poste (ABSU-CEP) a obtenu (dans le cadre de son budget) des fonds, afin de financer pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un prestataire pour la couverture en internet haut débit fixe du parc national de la Péndjari, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif au recrutement d'un prestataire pour la couverture en internet haut débit du parc national de la Pendjari.

3. L'Agence Béninoise du Service Universel des Communications Électroniques et de la Poste (ABSU-CEP) sollifcite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services de couverture en internet du parc national de la Pendjari. Le présent Appel d'Offres Ouvert comporte un seul lot et les variantes ne seront pas prises en considération ;

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi ;

BON A LANCER

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au 2ème étage de l'immeuble dénommé « BASSAM » Carré 908 Gbégamey ; Tél : 00229 21 32 53 42; 08 BP : 933 ; E-mail : contacts@absucep.bj; Cotonou compter du.....12 JAN 2022..... de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale) ;

Carré 908 Immeuble BASSAM Cotonou 03 BP 933 COTONOU-Gbégamey 00229 21 32 53 42 contacts@absucep.bj www.absucep.bj

6. Les exigences en matière de qualification sont :

❖ **Capacités technique et expérience**

- Être un fournisseur d'accès internet agréer et fournir la preuve d'avoir une licence ou autorisation d'exploitation d'un réseau de fourniture d'accès internet ;
- Avoir exécuté au moins trois (03) marchés similaires de même nature et complexité au cours des trois dernières années (2018, 2019 et 2020) prouvés par les attestations de bonne fin d'exécution signées d'un maître d'ouvrage. Une expérience de 2021 est aussi valable.
- Pour ce qui concerne les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, elles fourniront la liste des qualifications et des références professionnelles du personnel d'encadrement.

❖ **Capacités financières**

BON A LANCER

- Fournir la preuve qu'il a réalisé un chiffre d'affaires moyen au cours des trois dernières années (2018, 2019 et 2020) et au moins égal au montant de son offre. Le chiffre d'affaires de 2021 peut être pris en compte.
- Justifier d'une capacité financière suffisante attestée par un établissement bancaire ou un organisme financier agrée d'un montant minimum de vingt cinq millions (25.000.000) F CFA.
- Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas exercé pendant au moins trois (03) années d'existence devront produire la preuve d'une assurance des risques professionnels.

7. Le délai de réalisation est de quatre (04) mois pour les sites ci-après:

- Ancienne porte de Batia ;
- Nouvelle porte de Batia ;
- Porte de Porga ;
- Base Opérationnelle ;
- Hôtel Lodge ;

Et de six (06) mois pour les sites suivants :

- Hôtel 5 étoiles (Futur) ;
- Hôtel Entrée de gamme (futur);

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au 2ème étage de l'immeuble dénommé « BASSAM » Carré 908 Gbégamey ; Tél : 00229 21 32 53 42 ; 08 BP : 933 ; Cotonou à compter du..... de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale).Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF

9. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

BON A LANCER

10. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au 2ème étage de l'immeuble « BASSAM » ; carré 908 Gbégamey au plus tard le 02 FEV 2022 à 10 heures (heure locale). **Le défaut de présentation de l'offre suivant ces modalités prévues par les textes est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Salle de réunion de l'ABSU-CEP sise au rez de chaussée de l'immeuble dénommé « BASSAM » Carré 908 Gbégamey le 02 FEV 2022 à 10 heures 30 mn (heure locale).

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'un million (1.000.000) F CFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

BON A LANCER

Cotonou, le 31 DEC 2021

La Personne Responsable des Marchés Publics par intérim,

Victoire KPANOU

Passation de services, fournitures ou de travaux

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

MAIRIE D'ABOMEY-CALAVI.

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES
AAO N° F_DRF_780166/21/196/C-AC/PRMP/SPMP- DU 04 /11/2021

Objet du dossier d'appel d'offres :

FOURNITURE ET INSTALLATION DE LAMPADAIRES SOLAIRES AU PROFIT DE LA COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI.

Décembre 2021

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'appel d'offres N° F_DRF_780166/21/196/C-AC/PRMP/SPMP-DU 04 /11/2021 relatif à la fourniture et installation de lampadaires solaires au profit de la commune d'Abomey-Calavi.

Mode de passation : Appel d'Offres ouvert.

L'an deux mil vingt un et le lundi vingt-neuf novembre à 10 heures 30, dans la salle de conférence Mairie d'Abomey-Calavi, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel d'offres a fait l'objet d'une publication dans *le journal des marchés publics du 08/11/2021,* dans *le journal la nation du 08/11/2021 et sur le site du SIGMAP du 08/11/2021.* La date limite de remise des offres était fixée au 29/11/2021 à 10 heures 00, telles que spécifiées dans l'avis d'appel à concurrence.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Direction Départementale de Contrôle des Marchés Publics, organe de contrôle compétent le 15/11/2021.

Ont pris part à cette séance conformément aux notes de service*: N° 21/629/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 26/11/2021.*

- Président : DANHOUNDO Firmin
- Rapporteur : Euphrasie Z. FADEGNON.
- Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
Mairie d'Abomey-Calavi	AISSOUN Henri	DSEF	**avec voix délibérative**
Mairie d'Abomey-Calavi	COUTON Obèd	CC	**avec voix délibérative**
Mairie d'Abomey-Calavi	FONTON Edmonde	CC	**avec voix délibérative**
Mairie d'Abomey-Calavi	MEGNINOU Dieu-Donné	DST	**avec voix délibérative**
Mairie d'Abomey-Calavi	GLESSOUGBE Théodore	CCMP	**sans voix délibérative**

Les prestations sont en lots unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, quatre (04) candidats ont consultés le dossier et deux (02) soumissionnaires ont déposés leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la commission de passation des marchés publics a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	**SOLEIL INTER SARL**	29/11/2021 09 h 35 mn	GODONOU Juste Tél : 67 92 30 20	BENIN	RAS
2	**OLORI BUSINESS AND SERVICES**	29/11/2021 09 h 47 mn	QUENUM Elvis Tél : 66 75 90 92	BENIN	RAS

La commission de passation des marchés publics a procédé à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des différentes pièces constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.
Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		SOLEIL INTER SARL	OLORI BUSINESS AND SERVICES
01	Date et heure de dépôt	29/11/2021 09 h 35 mn	29/11/2021 09 h 47 mn
02	Support numérique	F	F
03	Lettre de soumission	F	F
04	Montant de la soumission (TTC en FCFA)	82 600 000 FCFA TTC	113.279.882 FCFA TTC
05	Devis quantitatif et estimatif	F	F
06	Acte d'engagement	NF	F
07	Engagement du soumissionnaire	F	F
08	Bordereau des prix unitaires	F	F
09	Registre de commerce	F	F
10	Attestation IFU	F	F
11	Attestation fiscale	F	F
12	Attestation CNSS	F	F
13	Attestation de non faillite	F	F
14	Garantie de soumission	F	F
15	Attestation de capacité financière	F	F
16	Assurances des risques professionnels	F	F
17	Pouvoir habilitant la signature de l'offre	NA	F
18	RIB	F	F
19	Etats financiers (2018, 2019, 2020)	NA	NA
20	Bilan d'ouverture	F	F
21	Déclaration de constitution de groupement	NA	NA
22	Accord du groupement	NA	NA

2

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		SOLEIL INTER SARL	OLORI BUSINESS AND SERVICES
23	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	NF
24	Preuves des expériences de l'entreprise	NA	F
25	Formulaire de qualification	NF	NF
26	Personnel	F	F
27	Programme et calendrier de livraison	F	F
28	Formulaire de renseignement sur le candidat	F	F
29	Autorisation du fabricant ou attestation du fournisseur	F	F
30	Preuve d'existence que le candidat dispose au Bénin d'un showroom pour l'exposition des lampadaires solaires	F	F
31	Preuve que le candidat dispose au Bénin d'un atelier d'entretien et de réparation, et de la disponibilité d'un magasin de vente de pièces de rechange	F	F
32	Agrément de concessionnaire ou de distributeur de lampadaires solaires neufs en République du BENIN délivré par le ministère du commerce	F	F
33	Références techniques et prospectus des Lampadaires solaires proposés	F	F
34	Matériels	F	F
35	Observations	RAS	RAS

4

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :
- des membres de la COE : RAS.

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.
Le Président a clôturé la séance à 13 heures 25

Fait à Abomey-Calavi, le 29/11/2021

Le Président

Firmin DANHOUNDO

Le Rapporteur

Euphrasie Z. FADEGNON

Les membres

Obed COUTON
C.C

Henri AISSOUN

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres F_DRF_780166/21/196/C-AC/PRMP/SPMP-DU 04/11/2021 relatif à fourniture et installation de lampadaires solaires au profit de la commune d'Abomey-Calavi.

(Liste de l'administration)

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
01	DANHOUNDO Fiacre	PRMP	95527099	
02	FADEGNON Euphrasie	ASS/PRMP	96127900	
03	COUTON N. Obed	C.C	97772187	
04	AISSOUN Henri	ASE F	97641394	
05	MEGNINOU Dieu-Donné	DST	97148186	

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres F_DRF_780166/21/ 196 /C-AC/PRMP/SPMP-DU 04/11/2021 relatif à fourniture et installation de lampadaires solaires au profit de la commune d'Abomey-Calavi.

(Liste des soumissionnaires /représentants)

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
1	GOSSOUOU Juste (Soleil inter sarl)	Assistant Comptable	67-92-30 20	
2	ACAKPO Marcellin	DG: Soleil inter sarl	97131090	
3	QUENUM Elvis	Représentant OLORI	66759092	

REPUBLIQUE DU BENIN

DOCUMENTS TYPE D'APPEL D'OFFRES

Passation des marchés de fournitures, services ou de travaux

Rapports d'ouverture et d'évaluation des offres.

AAO N° F_DRF_764045/21/165/C-AC/PRMP/SPMP- DU 29 /09/2021 et l'Addendum N° 1 du 21/10/2021

FOURNITURE DE *DIX (10) VEHICULES DONT DEUX (02) VEHICULES PICK-UP DOUBLE CABINES ET HUIT (08) VEHICULES LEGERS AU PROFIT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE D'ABOMEY-CALAVI.*

Novembre 2021

Introduction

Le présent formulaire a été préparé à l'intention des autorités contractantes pour la mise en application de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. Il fait suite au décret n°2020-602 du 23 décembre 2020 portant approbation des documents types de passation des marchés publics en application de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 2017 portant code des marchés publics en vigueur en République du Bénin.

Il a spécifiquement pour objet de faciliter la préparation du rapport d'évaluation des offres par les autorités contractantes dans le cadre d'un appel d'offres ouvert ou restreint.

Le présent document type et les instructions qui l'accompagnent indiquent la marche à suivre pour évaluer les offres reçues à la suite d'un appel d'offres. Il importe, dans tous les cas, d'appliquer les procédures de soumission et d'évaluation décrites dans les Instructions aux Candidats (IC) du dossier d'appel d'offres.

L'évaluation des offres pour un marché de services et fournitures courantes est généralement rapide et facile. Cette opération peut s'avérer plus complexe pour des marchés de travaux importants et les marchés de fournitures d'équipements non courants. Les tableaux doivent être joints au rapport d'évaluation, mais peuvent être adaptés aux conditions particulières des dossiers d'appel d'offres. Diverses pièces doivent être jointes au rapport, décrivant en détail le processus suivi pour l'évaluation des offres et indiquant précisément les extraits des soumissions qui auraient pu poser problème et la manière dont les réserves ou divergences par rapport au dossier d'appel d'offres ont été précisément traitées. Le rapport doit comporter toutes les explications nécessaires (sous la forme de note de bas de page ou d'annexes) et faire référence aux clauses correspondantes du dossier d'appel d'offres.

Il convient de mentionner les appels d'offres à lots multiples, pouvant donner lieu à un ou des marchés d'un ou plusieurs lots attribué(s) à différents candidats. Dans ce cas, les offres doivent être évaluées séparément pour chaque lot en tenant compte des rabais qui peuvent être proposés lorsque plus d'un marché est attribué au même soumissionnaire (rabais conditionnels).

La PRMP a l'obligation de soumettre le rapport d'évaluation des offres et le procès-verbal d'attribution provisoire à l'organe de contrôle compétent conformément aux dispositions des articles 14 à 16 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Si le marché fait l'objet d'une obligation d'examen préalable d'un Partenaire Technique et Financier (PTF) (accord du PTF avant décision d'attribution du marché), l'autorité contractante (ministère, service ou organisme chargé des communications avec le PTF) doit adresser au PTF le rapport d'évaluation (et non le rapport d'ouverture) sous couvert d'une lettre d'envoi. Cette lettre doit indiquer les conclusions de l'évaluation et fournir toute information supplémentaire susceptible de faciliter l'examen du PTF. Elle doit aussi souligner toutes les difficultés non résolues ou sujettes à caution.

Après avis de l'organe de contrôle compétent, l'autorité contractante doit publier un avis d'attribution dans les délais réglementaires qui suivent l'attribution. La publication d'un tel avis ouvre le délai de recours prévus aux articles 116 et suivants de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. Les candidats dont les offres n'ont pas été retenue peuvent demander des éclaircissements à la personne responsable des marchés publics en vertu de l'article 79 alinéa de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Table des matières

Comment utiliser le document type d'évaluations des offres **Erreur ! Signet non défini.**
Formulaires types d'évaluation des offres **Erreur ! Signet non défini.**
Tableau 1 : Identification 11
Tableau 2 : Déroulement de l'appel d'offres 12
Tableau 3 : Remise des offres et ouverture des plis 13
Tableau 4 : Prix des offres (lus publiquement) 14
Tableau 5 : Examen préliminaire 16
Tableau 6 : Corrections et rabais inconditionnels 17
Tableau 7 : Taux de change
Tableau 8A : Conversion monétaire (plusieurs monnaies)
Tableau 8B : Conversion monétaire (monnaie unique)
Tableau 9 : Ajouts pour omissions, ajustements et variations mineures (valorisation monétaire). 22
Tableau 10 A : Préférence pour les fournitures fabriquées dans un pays membre de l'UEMOA ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Tableau 10 B : Préférence pour les entreprises de travaux ressortissantes d'un Etat membre de l'UEMOA
Tableau 11: Vérification de la qualification des soumissionnaires 23
Tableau 12 : État récapitulatif de l'évaluation des offres et proposition d'attribution du marché... 23
__Annexe I - Instructions pour l'évaluation des offres 39
__Annexe II - Séance d'ouverture des plis (informations sur les offres) **Erreur ! Signet non défini.**
Annexe III – Rapport d'évaluation des offres - contenu

Les prestations sont en lots unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, treize (13) candidats ont consultés le dossier et six (06) soumissionnaires ont déposés leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la commission de passation des marchés publics a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	**FOX INTERNATIONAL SARL**	04/11/2021 08h 29 mn	ZINSOU Charles 97 55 20 57	BENIN	
2	**STE CO.MO.VEP-SARL**	04/11/2021 09h 11 mn	TAKPARA Mohamed 67 52 74 65	BENIN	
3	**STE LES BAGNOLS MOTORS SA**	04/11/2021 09h 14 mn	Nelckaël ACOTCHOU 95 46 40 40	BENIN	
4	**STE SONAEC**	04/11/2021 09h22 mn	AWIGNAN IVAN 97 97 91 19	BENIN	
5	**CFAO MOTORS BENIN**	04/11/2021 09h44 mn	AYISSI Alain 97 17 00 16	BENIN	
6	CHALLENGE ENTREPRISE	04/11/2021 09h46 mn	ISSIFOU Amed 97 90 33 55	BENIN	

La commission de passation des marchés publics a procédé à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des différentes pièces constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.
Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Passation de services, fournitures ou de travaux

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

MAIRIE D'ABOMEY-CALAVI.

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

AAO N° F_DRF_764045/21/165/C-AC/PRMP/SPMP- DU 29 /09/2021 et l'Addendum N° 1 du 21/10/2021

Objet du dossier d'appel d'offres :

Dix (10) véhicules dont deux (02) véhicules pick-up double cabines et huit (08) véhicules légers au profit de l'Administration communale d'Abomey-Calavi.

Novembre 2021

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : **Dossier d'appel d'offres** N° F_DRF_764045/21/165/C-AC/PRMP/SPMP-DU 29 /09/2021 et l'Addendum N° 1 au DAO relatif à fourniture de dix (10) véhicules dont deux (02) véhicules pick-up double cabines et huit (08) véhicules légers au profit de l'Administration communale d'Abomey-Calavi.

Mode de passation : Appel d'Offres ouvert.

L'an deux mil vingt un et le jeudi quatre Novembre à 10 heures 30, dans la salle de conférence Mairie d'Abomey-Calavi, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel d'offres a fait l'objet d'une publication dans *le journal des marchés publics du 04/10/2021,* dans *le journal la nation du 01/10/2021 et sur le site du SIGMAP du 30/09/2021 et la publication de l'addendum* dans *le journal des marchés publics du 01/11/2021 et sur le site du SIGMAP du 25/10/2021.* La date limite de remise des offres était fixée au 04/11/2021 à 10 heures 00, telles que spécifiées dans l'avis d'appel à concurrence.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics, organe de contrôle compétent le 07/09/2021 et l'addendum, le 21/10/2021.

Ont pris part à cette séance conformément aux notes de service*: N° 21/540 /C-AC/PRMP/SP-PRMP du 29/10/2021 et N°21/541/C-AC/PRMP/SP-PRMP du 29 /10/2021.*

- Président : DANHOUNDO Firmin
- Rapporteur : Euphrasie Z. FADEGNON.
- Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
Mairie d'Abomey-Calavi	AISSOUN Henri	DSEF	**avec voix délibérative**
Mairie d'Abomey-Calavi	COUTON Obèd	CC	**avec voix délibérative**
Mairie d'Abomey-Calavi	FONTON Edmonde	CC	**avec voix délibérative**
Mairie d'Abomey-Calavi	MEGNINOU Dieu-Donné	DST	**avec voix délibérative**
Mairie d'Abomey-Calavi	GLESSOUGBE Théodore	CCMP	**sans voix délibérative**

Tableau d'ouverture des plis

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires					
		FOX INTERNATIONAL SARL	STE CO.MO.VEP-SARL	STE LES BAGNOLS MOTORS SA	STE SONAEC	CFAO MOTORS BENIN	CHALLENGE ENTREPRISE
01	Date et heure de dépôt	**04/11/2021 08h 29 mn**	**04/11/2021 09h 11 mn**	**04/11/2021 09h 14 mn**	**04/11/2021 09h22 mn**	**04/11/2021 09h44 mn**	**04/11/2021 09h46 mn**
02	Support numérique	F	F	F	F	F	F
03	Lettre de soumission	F	F	F	F	F	F
04	Montant de la soumission (TTC en FCFA)	189.936.005	156.999.996	229.422.000	208.082.000	189.810.000	221.935.816
05	Devis quantitatif et estimatif	F	F	F	F	F	NF
06	Acte d'engagement	NF	NF	NF	F	F	NF
07	Engagement du soumissionnaire	F	F	F	F	F	F
08	Bordereau des prix unitaires	F	F	F	F	F	F
09	Registre de commerce	F	F	F	F	F	F
10	Attestation IFU	F	F	F	F	F	F
11	Attestation fiscale	F	F	F	F	F	F
12	Attestation CNSS	F	F	F	F	F	F
13	Attestation de non faillite	F	F	F	F	F	F
14	Garantie de soumission	F	F	F	F	F	F
15	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F	F
16	Assurances des risques professionnels	NA	NA	NA	NA	F	NA
17	Pouvoir habilitant la signature de l'offre	NA	F	F	F	NA	F
18	RIB	F	F	F	F	F	F
19	Etats financiers (2018, 2019, 2020)	F	F	F	F	F	F
20	Bilan d'ouverture	NA	NA	NA	NA	NA	NA
21	Déclaration de constitution de groupement	NA	NA	NA	NA	NA	NA

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires					
		FOX INTERNATIONAL SARL	STE CO.MO.VEP-SARL	STE LES BAGNOLS MOTORS SA	STE SONAEC	CFAO MOTORS BENIN	CHALLENGE ENTREPRISE
22	Accord du groupement	NA	F	NA	NA	NA	NA
23	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F	F	F	NF
24	Preuves des expériences de l'entreprise	F	F	F	F	F	F
25	Formulaire de qualification	NF	NF	NF	NF	F	NF
26	Personnel	NA	F	F	F	F	NA
27	Programme et calendrier de livraison	F	F	F	F	F	F
28	Formulaire de renseignement sur le candidat	F	F	F	F	F	F
29	Autorisation du fabricant ou attestation du fournisseur	F	F	F	F	F	F
30	Preuve d'existence que le candidat dispose au Bénin d'un showroom pour l'exposition des véhicules	F	F	F	F	F	F
31	Preuve que le candidat dispose au Bénin d'un atelier d'entretien et de réparation, et de la disponibilité d'un magasin de vente de pièces de rechange	F	F	F	F	F	F
32	Agrément de concessionnaire ou de distributeur de véhicules neufs en république du BENIN délivré par le ministère du commerce	F	F	NF	F	F	F
33	Références techniques et prospectus des véhicules proposés	F	F	F	F	F	F
34	Observations	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :
- des membres de la CPMP : RAS.

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 13 heures 25

Fait à Abomey-Calavi, le 04/11/2021

Le Président

Firmin DANHOUNDO

Le Rapporteur

Euphrasie Z. FADEGNON

Les membres

C.C

Edmonde T. FONTON

Henri AISSOUN
DSEF

BADOUSSI K. Gildas
Rept: DGML/MEF

Obed COUTON
C.C

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres N° F_DRF_764045/21/165/C-AC/PRMP/SP-PRMP- DU 29 /09/2021 et l'Addendum N° 1 du 21/10/2021 relatif à fourniture de dix (10) véhicules dont un (02) véhicule pick-up double cabines et huit (08) véhicules légers au profit de l'Administration communale.

(Liste de l'administration)

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
	DANHOUNDO Firmin	PRMP	95520099	
	FADEGNON Euphrasie	Ass/PRMP	96127900	
	COUTON N. Obed	C.C	97772583	
	FONTON Edmonde	C.C	97263106	
	ALLAGA Charlemagne	SA-CCMP	97955207	
	SAGBO Fidèle	chef Parc.	95287111	
	SOKENOU Méida	DST	96872834	
	AISSOUN Henri	DSEF	97641396	
	BADOUSSI R. Gildas	DGML/MEF	97899450	

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres N° F_DRF_764045/21/165/C-AC/PRMP/SP-PRMP- DU 29 /09/2021 et l'Addendum N° 1 du 21/10/2021 relatif à fourniture de dix (10) véhicules dont un (02) véhicule pick-up double cabines et huit (08) véhicules légers au profit de l'Administration communale.

(Liste des soumissionnaires /représentants)

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
01	TAKPARA. Mohamed	Coadonnateur sté COMOVEP sarl	67527465	
02	ZINSOU Charles	FOX INTERNATIONAL	97552057	
03	AWIGNAN Ivan	Resp/ SONAEC	97979119	
04	Agassi Alain	CFAO-Motors Benin	97170016	
05	Issifou Amed ARAOYE	Challenge Entreprise	97 90 3355	
06	Melchaël ACOTCHOU	Les Bagnoles Motors SA	95464040	

REPUBLIQUE DU BENIN
FRATERNITE-JUSTICE-TRAVAIL
---o0o---
MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA MICROFINANCE (MASM)
---o0o---
FONDS NATIONAL DE LA MICROFINANCE (FNM)
---o0o---
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS FINANCIERES DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 002

Objet de la Demande de Propositions :

Orchestration digitalisée de la chaîne de valeur agricole et optimisation de l'accès des acteurs à la finance agricole pour le Projet de Développement des Périmètres Irrigués en Milieu rural (PDPIM)

REFERENCE SIGMAP : PI_ACPE_766899

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES N° SIGMAP du 19/01/2021

SOURCE DE FINANCEMENT : Banque Islamique de Développement.

IMPUTATION BUDGETAIRE : Renforcement des capacités et appuis institutionnels sur PDPIM.

Décembre 2021

Procès–verbal d'ouverture des propositions financières

Objet : Demande de propositions n° 002/FNM-DG/PRMP/DECFE/SP du 01/10/2021 relative à l'orchestration digitalisée de la chaîne de valeur agricole et l'optimisation de l'accès des acteurs à la finance agricole pour le Projet (PDPIM).

Méthode de sélection : Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).

L'an deux mil vingt-et-un et le vendredi 31 décembre à 10 heures 15 minutes, a eu lieu dans la salle CODIR de la Direction Générale du Fonds National de la Microfinance (FNM), la séance d'ouverture des propositions financières relatives au marché cité en objet.

Cette ouverture des propositions financières fait suite à l'évaluation des propositions techniques des soumissionnaires relatives à la Demande de Propositions n° 002/FNM-DG/PRMP/DECFE/SP du 01/10/2021.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° 509/FNM-DG/PRMP/SP du 20 octobre 2021 et la lettre d'invitation n° 667/21/FNM-DG/PRMP/SP-PRMP du 30 décembre 2021, les membres ci-après :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
PRMP/FNM	Alain ATCHADE	Président	Avec voix délibérative
DECFE/FNM	Carole DAGBA	Secrétaire	
Agent au pôle Comptabilité/FNM	Joachim PATINDE	Rapporteur	
DSI/FNM	Rodrigue SOMAKPO	Membres	
Rpt DOP/FNM	Richard FADONOUGBO		
RAF/ PDPIM	Oscar NOUKPONSI		
Rpt DGFD / MEF	Rock COMAHOUE		
Rpt CAA/MEF	Nicolas ABANTE		

Ont été également conviés à cette séance par lettres n° 668 et 669/FNM-DG/PRMP/SP-PRMP du 30 décembre 2021, les soumissionnaires MANOBI AFRICA et ESPOIR PLUS TECHNOLOGIE, qualifiés pour avoir respectivement obtenu les notes de **92/100 points** et **70/100 points** à l'évaluation des propositions techniques conformément au point 18.1 des données particulières de la Demande de Propositions.

Les propositions financières desdits soumissionnaires publiquement lues se présentent dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des propositions financières relatives à la Demande de propositions n° 002/FNM-DG/PRMP/DECFE/SP du 01/10/2021 portant orchestration digitalisée de la chaîne de valeur agricole et optimisation de l'accès des acteurs à la finance agricole pour le Projet (PDPIM)

Eléments		Soumissionnaires	
		MANOBI AFRICA	ESPOIR PLUS TECHNOLOGIE
Mention sur l'enveloppe « Mention de la raison sociale, de l'objet du marché et de l'adresse du cabinet portant clairement « PROPOSITION FINANCIERE » suivie de l'avertissement « NE PAS OUVRIR EN MÊME TEMPS QUE LA PROPOSITION TECHNIQUE » »		C	NC Absence de la mention (Raison sociale, objet du marché et l'adresse du cabinet)
Lettre de soumission de la proposition financière		F	F
Montant lu publiquement FCFA	Hors taxes	110 081 000	Non mentionné
	Toutes taxes Comprises	Non mentionné	79 900 000
	Observation	Néant	Néant
Etats récapitulatif des coûts		F	F
Ventilation des coûts par activité		F	F
Ventilation des rémunérations		F	F
Frais remboursables/Autres coûts		F	F
Déclaration des soumissionnaires relatives aux coûts et charges		NF	NF
Déclaration des coûts et charges du consultant (Décomposition du taux de rémunération du Personnel Clé)		NF	NF
Pays d'origine		Sénégal	Bénin

Légendes : F : Fourni NF : Non Fourni C : Conforme NC : Non Conforme

L'ouverture des propositions financières n'a donné lieu à aucune observation particulière de la part des membres de la commission comme des représentants des soumissionnaires présents à la séance.

Les différentes listes de présence à cette séance sont en annexes joints.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été clôturée à 11 heures 12 minutes.

Fait à Cotonou, le 31 décembre 2021.

Président,
Alain ATCHADE
PRMP/FNM

Secrétaire,
Carole DAGBA
DECFE/FNM

Rapporteur,
Joachim PATINDE
Agent DAF/FNM

Membres,

Rodrigue SOMAKPO
DSI/FNM

Richard FADONOUGBO
Rpt DOP/FNM

Oscar NOUKPONSI
RAF/PDPIM

Rock COMAHOUE
Rpt DGFD/MEF

Nicolas ABANTE
Rpt CAA/MEF

Liste de présence des membres de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) à la séance d'ouverture et d'évaluation des propositions financières relatives à la Demande de propositions n° 002/FNM-DG/PRMP/DECFE/SP du 01/10/2021 portant orchestration digitalisée de la chaîne de valeur agricole et optimisation de l'accès des acteurs à la finance agricole pour le Projet (PDPIM)

Cotonou le 31 décembre 2021. Salle CODiR

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
01	PATINDE Joachim	Rpt/DAF	96387757	
02	DAGBA Carole	DECFE	97480753	
03	FADONOUGBO Richard	Rpt/DOP	97030901	
04	SOMAKPO Rodrigue	DSI	97641585	
05	ATCHADE Alain	PRMP	97394664	
06	NOUKPONSI Oscar	RAF/PDPIM	96670606	
07	COMAHOUE Rock	CSBIA/DGFD	97087359	
08	ABANTE Nicolas	Rep CAA	96534572	

Liste de présence des soumissionnaires qualifiés présents la séance d'ouverture et d'évaluation des propositions financières relatives à la Demande de propositions n° 002/FNM-DG/PRMP/DECFE/SP du 01/10/2021 portant orchestration digitalisée de la chaîne de valeur agricole et optimisation de l'accès des acteurs à la finance agricole pour le Projet (PDPIM)

Cotonou le 31 décembre 2021. Salle CODiR

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
01	HOUNSOUGBAN Sylvestre	Rep Espoir Plus Technologie	97144127	
02	AKPLOGAN Leonce	Rep Manobi	64-44-4444	

RÉPUBLIQUE DU BENIN

DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE

COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES DU DAO N°21/109/C-AC/PRMP/SP-PRMP DU 18/06/2021 (Relance).

Objet du dossier d'appel d'offres :

Construction d'un nouveau bloc administratif à la Mairie d'Abomey-Calavi.

Décembre 2021.

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : **Dossier d'appel d'offres N°21/109/C-AC/PRMP/SP-PRMP DU 18/06/2021** relatif à la **construction d'un nouveau bloc administratif à la Mairie d'Abomey-Calavi. (Relance).**
Mode de passation : Appel d'Offres ouvert national.

L'an deux mil vingt et un et le jeudi trente Décembre à 10heures 30 minutes, dans la salle de conférence de la Mairie d'Abomey-Calavi, la commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel d'offres a fait l'objet d'une publication dans *le journal des marchés publics N° 182 du 16 Décembre 2021 et sur le portail web national des marchés publics.* La date limite de remise des offres était fixée au 30 Décembre 2021 à 10h 00.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Direction National de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) le 14/06/2021.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°21/720/PRMP/SP-PRMP du 27/12/2021

- Président : Firmin DANHOUNDO, PRMP
- Rapporteur : Euphrasie Z. FADEGNON, Assistante PRMP.
- Membres :
  - ✓ AISSOUN Henri, Directeur des Services Economiques et Financiers ;
  - ✓ Dieu-Donné MEGNINOU, Directeur des Services Techniques ;
  - ✓ COUTON Obed, Conseiller communal ;
  - ✓ FONTON Edmonde, Conseillère communale.

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations [préciser avec voix délibérative ou sans voix délibérative]
Mairie d'Abomey-Calavi	Firmin DANHOUNDO	PRMP	**avec voix délibérative**
Mairie d'Abomey-Calavi	Dieu-Donné MEGNINOU	DST	**avec voix délibérative**
Mairie d'Abomey-Calavi	COUTON Obed	CC	**avec voix délibérative**
Mairie d'Abomey-Calavi	Euphrasie Z. FADEGNON	Ass PRMP	**avec voix délibérative**
Mairie d'Abomey-Calavi	Henri AISSOUN	DSEF	**avec voix délibérative**

Mairie d'Abomey-Calavi	FONTON Edmonde	CC	**avec voix délibérative**
Mairie d'Abomey-Calavi	Théodore GLESSOUGBE	CCMP	**sans voix délibérative**
Mairie d'Abomey-Calavi	Gabin SOGBADJI	DPP	**sans voix délibérative**

Aux date et heure limites de dépôt des offres, dix (10) candidats ont consulté la liste pour le dépôt des dossiers et six (06) soumissionnaires ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la commission de passation des marchés publics a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
01	TERRE SAINTE	30/12/2021 08h 35	YEVI Erve Tél : 62 46 57 25	BENIN	
02	STE CO.MO.VEP	30/12/2021 08 h 57	DOHOU Mathurin Tél : 67 70 15 20		
03	STE PABLO ET FILS SARL	30/12/2021 09h 40	DANDI Patrice Tél : 96 86 24 88		
04	DIRECT SERVICES AFRIQUE SARL	30/12/2021 09h 51	AKPONI Christian Tél : 97 65 84 34		
05	SOLEIL DES INDEPENDANCES	30/12/2021 09h 58	DOSSA Basile Tél : 98 31 78 18		
06	STE DYNAMIQUE GROUP OF CONTRACTORS	30/12/2021 09h 58	KANFON Emile Tél : 67 13 21 34		

La commission de passation des marchés publics a procédé à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des différentes pièces constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.
Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après

Tableau d'ouverture des plis

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires					
		Ets TERRE SAINTE	Sté COMOVEP SARL	Sté PABLO & FILS	DIRECT SERVICES AFRIQUE	Ets le Soleil des Indépendances	DYNAMIQUE GROUP OF CONTRACTORS
01	Support numérique	F	F	F	NF	NF	NF
02	Registre de commerce	F	F	F	NF	F	F
03	Assurance risques professionnelles (Entreprises naissantes)	F	NA	NA	NA	NA	NA
04	Bordereau des prix unitaires	F	F	F	F	F	F
05	Devis quantitatif et estimatif signé et cacheté	F	F	F	F	F	F
06	Attestation IFU	F	F	F	NF	F	F
07	Acte d'engagement	F	NF	NF	NF	NF	NF
08	Attestation fiscale	F	F	F	F	F	F
09	Attestation CNSS	F	F	F	F	F	F
10	Attestation de non faillite	F	F	F	F	F	F
11	Bilan d'ouverture (Entreprises naissantes)	F	NA	NA	NA	NA	NA
12	Garantie de soumission	F	F	F	NF	NF	NF
13	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F	NF
14	RIB	F	NF	F	NF	NF	F
15	Accord de groupement	NA	NA	NA	NA	NA	NA
16	Etats financiers	NA	F	F	NF	NF	F
17	Déclaration de constitution de groupement	NA	NA	NA	NA	NA	NA
18	Déclaration du code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	NF	NF	F
19	Plan de charge	F	F	F	NF	NF	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires					
		Ets TERRE SAINTE	Sté COMOVEP SARL	Sté PABLO & FILS	DIRECT SERVICES AFRIQUE	Ets le Soleil des Indépendances	DYNAMIQUE GROUP OF CONTRACTORS
20	Engagement du soumissionnaire	F	F	F	NF	NF	F
21	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	NF	NF	NF	NF
22	Références techniques de l'entreprise avec les preuves	NA	NF	F	NF	NF	F
23	Lettre de soumission, daté, signé et cacheté	F **1.058.286.329 FCFA TTC**	F **1.063.896.033 FCFA TTC**	F **1.047.200.000 FCFA TTC**	F **1.645.562.873 FCFA TTC**	F **1.586.874.393 FCFA TTC**	F **947.562.107 FCFA TTC**
24	Personnel (Attestation de travail plus CV et Diplôme pour le personnel clé)	F	F	F	F	NF	F
25	Matériel	F	F	F	F	F	NF
26	Organisation des travaux sur le site et méthodologie de réalisation	F F	F F	F F	NF NF	F F	F F
27	Planning d'exécution	F	F	F	NF	NF	F
28	Renseignement sur le candidat	F	F	F	F	F	NF
29	Sous détaille des prix	NF	NF	F	NF	NF	NF
30	Déclaration de l'autorité contractante	F	F	F	NF	NF	F
31	Modèle du marché	F	NF	F	NF	NF	F
32	CCAP et CCAG	F	NF	F	NF	NF	F
33	Observations	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires..... RAS
- des membres de la CPMP.....RAS

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 12 heures *25 minutes*

Fait à Abomey-Calavi, le 30 Décembre 2021

Le Président

Firmin DANHOUNDO
PRMP/pi

Le Rapporteur

Euphrasie Z. FADEGNON
Assistante PRMP

Les membres

Obed COUTON
C.C

Henri AÏSSOUN

2

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres AOO N°21/109/C-AC/PRMP/SP-PRMP DU 18/06/2021. (Relance)

Liste de l'administration

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
01	COUTON N. Obed	C.C	97222582	
02	DANHOUNDO Firmin	PRMP	95327099	
03	FADEGNON Euphrasie	Ass PRMP	96127900	
04	AÏSSOUN Henri	DSEF	97641394	

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres AOO N°21/109/C-AC/PRMP/SP-PRMP DU 18/06/2021. (Relance)

(Liste des soumissionnaires /représentants)

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
	YEVI Hervé	Rpt ETS TERRE SAINTE	69465725	
	DOHOU Kathurin	Rpt STE COMOVEP	62770150	
	DANDJI Patrice	Rpt PABLO et Fils	96862488	
	AKPONI Christian	DIRECT SERVICE R/ETS AFRIQUE	97658434	
	DOSSA Basile	SOLEIL DES INDEPENDANCE R/ETS	98317818	
	KANHON Emile	DYNAMIQUE R/ETS	67132134	

PROCES–VERBAL D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS FINANCIERES

Objet : Demande de Propositions n° PI_DCM_780393 du 02 novembre 2021 relative à l'élaboration du plan d'affaires pour la création d'une zone logistique au Port de Cotonou.

Méthode de sélection : Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC)

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 05 janvier à 15 heures 15 minutes dans la salle de dépouillement de la Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics (DPRMP) du Port Autonome de Cotonou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des offres a procédé à l'ouverture des propositions financières relatives à la demande de propositions citée en objet.

Cette ouverture des propositions financières fait suite à l'évaluation des propositions techniques des soumissionnaires relatives à la demande de propositions **n° PI_DCM_780393 du 02 novembre 2021.**

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N°051/2021/PAC/DG/DPRMP/DPMP/SAP du 08 décembre 2021** les personnes ci-après :

- **Président :** AYEDEGUE Christian, C/DPMP ;
- **Rapporteur :** GBEDO G. Fréderic, Point focal du projet à la DPRMP.
- **Membres :**

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
DIRECTION COMMERCIALE ET DU MARKETING	**Kristof VAN DEN BRANDEN**	DCM, Membre	**Avec voix délibérative**
	HOUNGBEDJI Didier	Membre	
DIRECTION FINANCIERE ET COMPTABLE	**OSSENI Mahafouss**	DFC, Membre	
	ADEGBINDIN Swaad O. Lylliane	C/SB, Membre	

A également pris part à cette séance, le Directeur de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (DCCMP) du Port Autonome de Cotonou en la personne de **Monsieur OTCHERE Daniel.**

A été aussi présent à cette séance, le représentant du soumissionnaire dont la proposition technique jugée recevable et invité par lettre n° 2142/2021/PAC/DG/PRMP/DPMP/SAP du 29 décembre 2021.

Après avoir ouvert la séance, le président de la commission d'ouverture et d'évaluation a rappelé le nom du soumissionnaire ayant obtenu la note minimale requise dans la demande de propositions. La proposition financière dudit soumissionnaire lue publiquement se présente dans le tableau comme ci-après :

DEMANDE DE PROPOSITIONS RELATIVE A L'ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRES POUR LA CREATION D'UNE ZONE LOGISTIQUE AU PORT DE COTONOU

DP N° PI_DCM_780393 DU 02 novembre 2021

Date : 05 janvier 2022 à 15 heures

TABLEAU D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS FINANCIERES

Elément à vérifier		PLI N°2 (Enveloppe n°2)
Nom du Soumissionnaire		CONSORTIUM LOGI-CONSULT/ ARCONSEIL/ ST JOHN GROUP/ AXYS/ RLB/ VERDE FRONTIER/PLAN LIBRE AFRIQUE
Lettre de soumission de la proposition financière		F
Support Numérique		F Clé USB
Montant TTC		134 891 225,70
Proposition financière	Formulaires financiers	F
	Montant Hors taxes (F CFA)	-
	Montant TVA (F CFA)	-
	Montant TTC (F CFA)	-
Observations		RAS

La proposition financière ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

En outre, l'ouverture a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaire : **RAS**

- des membres de la COE : **RAS**

Le Président a clôturé la séance à 15 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le 05 janvier 2022

Le Président

Christian AYEDEGUE BIAO
C/DPMP

Le Rapporteur

Frédéric G. GBEDO
Coll/PRMP

Les membres

OSSENI Mahafouss
DFC

Kristof VAN DEN BRANDEN
DCM

Didier HOUNGBEDJI
Rpt/DCM

Lylliane Swaad ADEGBINDIN
Rpt/DFC

Daniel OTCHERE
DCCMP

PORT AUTONOME
DE COTONOU

Liste de présence à la séance d'ouverture des propositions financières de la DP n° PI_DCM_780393 du 02 novembre 2021 relative à « l'élaboration du plan d'affaires pour la création d'une zone logistique au Port de Cotonou »

(Liste de l'administration)

Date : 05 janvier 2022

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
1	HOUNGBEDJI Didier	C/SM	90259895	
2	VAN DEN BRANDEN Kristof	DCM PAC	62 19 42 42	
3	AYEDEGUE Christian	CSPMP	52.54 89 93	
4	ADELABINDIN SWAAD	DFC/CSBCG	90257814	
5	OSSENI MAHAMADOU	DFC	66733737	
6	OTCHERE Daniel	DCCMP	90257925	
7	GBEDO G. Frédéric	Coll /PRMP	55012527	
8				

BP 927 Boulevard de la Marina, Cotonou - Bénin
+229 21 31 52 80 contact@pac.bj
www.portcotonou.com

PORT AUTONOME
DE COTONOU

Liste de présence à la séance d'ouverture des propositions financières de la DP n° PI_DCM_780393 du 02 novembre 2021 relative à « l'élaboration du plan d'affaires pour la création d'une zone logistique au Port de Cotonou »

(Liste des représentants des soumissionnaires)

Date : 05 janvier 2022

N°	Nom et Prénom(s)	Structure	Fonction/ Qualité	Téléphone	Mail	Signature
1	ACAKPO Marzouk	LOGI-CONSULT	Assistant administratif	90.08.09.58	marzouk3310@gmail.com	
2						

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

CPMI-NFED

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°022 du 07/12/2021

Objet du dossier d'appel d'offres :

Acquisition d'un véhicule 4x4 de type SUV au profit du CPMI-NFED

Décembre 2021

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offres n°021/2021/MS/CPMI-NFED/PRMP/SP-PRMP du 23 novembre 2021 relatif à l'acquisition d'un véhicule 4x4 de type SUV au profit du CPMI-NFED.

L'an deux mil vingt et un et le vendredi 10 décembre 2021 à 14 heures, dans la salle de réunion sise au 2ième étage du bâtiment du CPMI-NFED, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°436/MS/CMPI-NFED/PRMP/SP-PRMP du 02 décembre 2021

Présidente: Edwige DOSSA ACCROMBESSI, PRMP/CMPI-NFED

Rapporteur : Binagnon GODONOU, Rept/DG

Membres :
- Isabelle NOUNAGNON, Rept/ DAF
- Amour C. ZOUNTCHEGBE, Rept/DGML

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	**Intitulé : acquisition d'un véhicule 4x4 de type SUV au profit du CPMI-NFED**
Procédures	
Mode de passation	**Demande de Renseignement et de Prix**
Soumissionnaires	
- STE SONAEC - STE CFAO MOTORS - STE MIG MOTORS	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**

- STE SONAEC	Offre classée deuxième à l'évaluation financière.
- STE CFAO MOTORS	Offre classée troisième à l'évaluation financière.
Attributaire	
Nom	STE MIG MOTORS
Montant proposé	21 500 000
Montant évalué (corrigé)	21 500 000
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition d'un véhicule 4x4 de type SUV au profit du CPMI-NFED
Prix	21 500 000
Délai d'exécution	Trois (03) mois

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la COE a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
Lot unique	STE MIG MOTORS	21 500 000
TOTAL		**21 500 000**

La Présidente a clôturé la séance à 15 heures.

Fait à Cotonou, le 07/12/2021

La Présidente — Les membres — Le Rapporteur

Edwige DOSSA A
PRMP CPMI-NFED

Binagnon GODONOU
Rpt DG/CPMI-NFED

Isabelle NOUNAGNON
Rep/DAF

Amour. C. ZOUNTCHEGBE
Rep DGCA/DGML/MEF

REPUBLIQUE DU BENIN
M D G L
DEPARTEMENT DE L'ATACORA
COMMUNE DE PEHUNCO

IFU N° 6201000068903 Tel : 97 11 32 42
(Actuel Maire)
BP : 01 PEHUNCO
e-mail : mairiepco@yahoo.fr

Autorité contractante : Commune de Péhunco

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS N°T_ST_782113 du 22/11/2021

Objet du marché :

Construction d'ouvrages additionnels en matériaux locaux au marché régional Takissari de Péhunco en phase II du PDIEM : trois (03) hangars de vente de tubercules - deux (02) magasins de type m2 - un (01) magasin de type m3 - une (01) boutique dallée

Décembre 2021

REPUBLIQUE DU BENIN
M D G L
DEPARTEMENT DE L'ATACORA
COMMUNE DE PEHUNCO

IFU N° 6201000068903 Tel : 97 11 32 42
(Actuel Maire)
BP : 01 PEHUNCO
e-mail : mairiepco@yahoo.fr

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'appel d'offres n°T_ST_782113 relatif aux travaux construction d'ouvrages additionnels en matériaux locaux au marché régional Takissari de Péhunco en phase II du PDIEM : trois (03) hangars de vente de tubercules - deux (02) magasins de type m2 - un (01) magasin de type m3 - une (01) boutique dallée

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil-vingt-un et **le jeudi 16 décembre** à 10h30, dans la salle de réunion de la Mairie de Péhunco, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel d'offres a fait l'objet d'une publication dans le quotidien de service public LA NATION sur sa parution N°78..... du 23 Novembre 2021, dans le journal des marchés publics du Bénin sur sa parution N°177 du 22 Novembre 2021 et sur le portail Web des marchés publics du Bénin (SIGMAP) en date du 22 Novembre 2021. La date limite de remise des offres était fixée au 16 décembre 2021 à 10h00 (heure locale).

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Direction Départementale de Contrôle des Marchés Publics (DDCMP) de l'Atacora-Donga le 19/11/2021.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°63-2/052/MCP-SG-SA du 15 décembre 2021 portant nomination des membres de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) relatives au marché des **travaux construction d'ouvrages additionnels en matériaux locaux au marché régional Takissari de Péhunco en phase II du PDIEM : trois (03) hangars de vente de tubercules - deux (02) magasins de type M2 - un (01) magasin de type M3 - une (01) boutique dallée.**

- Président : OROU GOURA Idy, PRMP ;
- Rapporteur : ASSO Boukary, C/ST
- Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
Mairie de Péhunco	KODA N'GOBI Mora Benoit	2ème Adjoint au Maire	avec voix délibérative
Mairie de Péhunco	TAMOU Bio Mora	Conseiller communal	avec voix délibérative
Mairie de Péhunco	SINAGONRIGUI Issa Momouni	C/SAEF	avec voix délibérative
Mairie de Péhunco	ALIASSOU Alimatou	Juriste	avec voix délibérative
PDIEM II - SNV	DOSSOUMON Martin	Personne ressource (RPGMP-SNV) représentant du PDIEM II	sans voix délibérative

Étaient également présents à cette séance publique d'ouverture des plis, le Directeur Départemental de Contrôle des Marchés Publics de l'Atacora-Donga et les représentants des soumissionnaires (voir listes de présence en annexe).

Les prestations sont réparties en deux lots comme suit :

- **Lot PH_A : Construction de trois (03) hangars de vente de tubercule en matériaux locaux ;**
- **Lot PH_B : Construction de deux (02) magasin type M2, d'un (01) magasins de type M3 en matériaux locaux et d'une boutique dallée.**

Aux date et heure limites de dépôt des offres, huit (08) soumissionnaires ont déposé leurs plis, respectivement trois (03) pour le Lot PHA et cinq pour le Lot PH_B.
Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

- **Pour le Lot PH_A : Construction de trois (03) hangars de vente de tubercule en matériaux locaux ;**

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	SNF	16/12/2021 à 08h08	MARE BIO Ibrahim	Bénin	Néant

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
2	RNTG	16/12/2021 à 08h45	YENOU Evariste	Bénin	Néant
3	TOP INNOVATIONS	16/12/2021 à 08h50	SOUROU Blaise	Bénin	Néant

Pour le Lot PH_B : Construction de deux (02) magasin type M2, d'un (01) magasins de type M3 en matériaux locaux et d'une boutique dallée

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	SNF	16/12/2021 à 08h10	MARE BIO Ibrahim	Bénin	Néant
2	ROMIA SARL	16/12/2021 à 08h43	KOHO Célestin	Bénin	Néant
3	RNTG	16/12/2021 à 08h48	YENOU Evariste	Bénin	Néant
4	TOP INNOVATIONS	16/12/2021 à 08h52	SOUROU Blaise	Bénin	Néant
5	GBEMYSHOLA SARL	16/12/2021 à 09h45	KOKOYE Simon	Bénin	Néant

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a vérifié les pièces constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.
Les résultats de cette vérification sont consignés dans les tableau ci-après :
Pour le Lot PH_A : Construction de trois (03) hangars de vente de tubercule en matériaux locaux

N°	Elements à verifier	Soumissionnaires			
		1	2	3	
		08h10	08h45	08h50	
		SNF	RNTG	TOP INNOVATIONS	
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	-	-	-	
2.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	-	-	-	

3.	Nombre d'enveloppes intérieures et les mentions	F	F	F	
4.	Lettre de soumission	F	F	F	
5.	BPU	F	F	F	
6.	DQE	F	F	F	
7.	Sous-détail des prix unitaires	F	F	F	
8.	Formulaires de soumission	F	F	F	
9.	Plan d'exécution technique	F	F	F	
10.	Plan d'exécution financière	F	NF	F	
11.	Plan gestion socio-sanitaire et de lutte contre les infections	F	NF	F	
12.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel	F	F	F	
13.	Preuves de disponibilité des moyens matériels	F	F	F	
14.	Méthodologie d'exécution des travaux	F	F	F	
15.	Planning général	F	F	F	
16.	Planning d'approvisionnement	F	F	F	
17.	Planning de mise en place du matériel	F	F	F	
18.	Planning de mise en place du personnel	F	F	F	
19.	Garantie de soumission	F	F	F	
20.	Confirmation écrite habilitant	F	F	F	
21.	Formulaire de renseignements sur le candidat	F	F	F	
22.	Engagement du soumissionnaire (code d'éthique)	F	F	F	
23.	Registre de commerce	F	F	F	
24.	Statuts (le cas échéant)	-	-	-	
25.	Attestation IFU	F	F	F	
26.	Attestation fiscale	F	F	F	
27.	Attestation CNSS	F	F	F	
28.	Attestation de non faillite	F	F	F	

7	Sous-détail des prix unitaires	F	F	F	F	F
8	Formulaires de soumission	F	F	F	F	F
9	Plan d'exécution technique	F	F	F	F	F
10	Plan d'exécution financière	F	F	NF	F	F
11	Plan gestion socio-sanitaire et de lutte contre les infections	F	F	NF	F	F
12	Preuves des expériences et de qualifications du personnel	F	F	F	F	F
13	Preuves de disponibilité des moyens matériels	F	F	F	F	F
14	Méthodologie d'exécution des travaux	F	F	F	F	F
15	Planning général	F	F	F	F	F
16	Planning d'approvisionnement	F	F	F	F	F
17	Planning de mise en place du matériel	F	F	F	F	F
18	Planning de mise en place du personnel	F	F	F	F	F
19	Garantie de soumission	F	F	F	F	F
20	Confirmation écrite habilitant	-	-	F	-	F
21	Formulaire de renseignements sur le candidat	F	F	F	F	F
22	Engagement du soumissionnaire (code d'éthique)	F	F	F	F	F
23	Registre de commerce	F	F	F	F	F
24	Statuts (le cas échéant)	-	-	-	-	-
25	Attestation IFU	F	F	F	F	F
26	Attestation fiscale	F	F	F	F	F
27	Attestation CNSS	F	F	F	F	F
28	Attestation de non faillite	F	F	F	F	F
29	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F
30	RIB	F	F	F	F	NF
31	Etats financiers	F	F	F	F	F

29.	Attestation de capacité financière	F	F	F	
30.	RIB	F	F	F	
31.	Etats financiers	F	F	F	
32.	Déclaration de constitution de groupement	NA	NA	NA	
33.	Attestation de non exclusion de la commande publique	NF	F	F	
34.	Expériences générales	F	NA	NA	
35.	Expériences spécifiques	F	NA	NA	
36.	Plan de charge	F	NA	NA	
37.	Attestation /engagement d'assurance de risques professionnels	NA	F	F	
38.	Protocoles contractuels	F	F	F	
39.	Clé USB	F	F	F	
	Montant de l'offre	**55.996.200**	**53.926.440**	**53.486.454**	
	Nature du prix	HT	HT	HT	
	Observations	Néant	Néant	Néant	

Lot PH_B : Construction de deux (02) magasin type M2, d'un (01) magasins de type M3 en matériaux locaux et d'une boutique dallée

N°	Elements à verifier	Soumissionnaires				
		1	2	3	4	5
		08h08	08h43	08h48	08h52	09h45
		SNF	ROMIA SARL	RNTG	TOP INNOVATIONS	GBEMYSHOLA SARL
1	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	-	-	-	-	-
2	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	-	-	-	-	-
3	Nombre d'enveloppes intérieures et les mentions	F	F	F	F	F
4	Lettre de soumission	F	F	F	F	F
5	BPU	F	F	F	F	F
6	DQE	F	F	F	F	F

32	Déclaration de constitution de groupement	NA	NA	NA	NA	NA
33	Attestation de non exclusion de la commande publique	NF	F	F	F	F
34	Expériences générales	F	F	NA	NA	F
35	Expériences spécifiques	F	F	NA	NA	F
36	Plan de charge	F	F	NA	NA	NF
37	Attestation /engagement d'assurance de risques professionnels	NA	F	F	F	NA
38	Protocoles contractuels	F	F	F	F	F
39	Clé USB	F	F	F	F	F
	Montant de l'offre	**98.515.704**	**94.939.557**	**81.195.988**	**92.918.275**	**92.070.790**
	Nature du prix	HT	HT	HT	HT	HT
	Observations	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : le représentant de TOP INNOVATIONS a suggéré de faire le point des clés USB contenant les versions électroniques des offres des soumissionnaires. Ce qui a été fait.
- des membres de la COE : néant
- du DDCMP : a fait des observations de forme sur la conduite de la séance d'ouverture des plis, et prodiguer des conseils pratiques à la PRMP et aux autres membres de la COE afin d'améliorer la pratique selon les textes règlementaires y afférents.

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.
Le Président a clôturé la séance à 14heures 42.

Fait à Péhunco, le 16/12/2021

Ont signé :

La PRMP
OBOU GOURA Sdy

Le CPMP
Issa Boukary

K. L. BIAOU

Martin DOSSOUNOU
RPGMP/ADJEMZ
Représentant SAAV

Mora Benoit
KODJA N'GOBI

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice-Travail

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS

PORT AUTONOME DE COTONOU

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS TECHNIQUES DU 05 JANVIER 2022

Objet de la demande de propositions :

ETUDES POUR LA RELOCALISATION DU PORT DE PECHE ARTISANAL

JANVIER 202

1

PROCES–VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

Objet : Demande de Propositions n° PI_DT_777469 du 06 décembre 2021 relative aux études pour la relocalisation du port de pêche artisanal.

Méthode de sélection : Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC)

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 05 janvier à 10 heures 45 minutes dans la salle de dépouillement de la Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics (DPRMP) du Port Autonome de Cotonou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des offres a procédé à l'ouverture des propositions techniques de la demande de propositions citée en objet.

Cette demande de propositions a été retirée contre décharge au secrétariat de la PRMP par les candidats retenus sur la liste restreinte à la suite de l'avis à manifestation d'intérêt (confère décharge en annexe). De même, la lettre d'invitation a fait l'objet d'une publication dans le Journal des Marchés Publics N°181 du 13 décembre 2021 à la page 25, dans "dgMarket" le 07 décembre 2021 et dans le journal "LA NATION". La date limite de remise des propositions est fixée au **mercredi 05 janvier 2022 à 10 heures (GMT+1).**

La demande de propositions a été validée par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) **le 02 décembre 2021**.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N°002/2021/PAC/DG/ DPRMP/DPM/SA du 07 juin 2021** les personnes ci-après :

- **Président** : AYEDEGUE BIAO Christian – C/DPMP
- **Rapporteur** : GBEDO G. Frédéric, Coll/PRMP
- **Membres :**

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
DIRECTION TECHNIQUE	**AKIOLA Adéwalé**	Membre	**Avec voix délibérative**
DIRECTION FINANCIERE ET COMPTABLE	**ADEGBINDIN Swaad O. Lylliane**	Membre	

A également pris part à cette séance, le Directeur de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (DCCMP) en la personne de **Monsieur OTCHERE Daniel.**

Les prestations sont en **un lot unique.**

2

Les lettres d'invitation à soumettre des propositions ont été adressées à huit (08) candidats à savoir : **ARTELIA, GROUPEMENT INROS LACKNER & COFRE PECHE, GROUPEMENT SEFCO INTERNATIONAL BF/SEFCO INTERNATIONAL CI/DIC-BTP, GROUPEMENT SCET TUNISIE/ANTEA GROUP, GROUPEMENT MDC INGENIERIE/ASSURANCE BTP, GROUPEMENT STUDI INTERNATIONAL/SETEM BENIN, GROUPEMENT IMDC &ENDE CONSULTING et le GROUPEMENT SOFRECO/INDDIGO- CATRAM CONSULTANTS/BERG INGENIEUR CONSEIL.**

Quatre (04) soumissionnaires sur les huit (08) retenus ont déposé leurs propositions aux heures et date limites mentionnées dans le dossier de demande de propositions.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les propositions ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N°	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Obs.
1	**GROUPEMENT INROS LACKNER/ COFRE PECHE**	05/01/2022 à 08h 30 min	MAMA YARI Djeehada **Tél: 95 79 89 70**	BENIN	RAS
2	**GROUPEMENT SCET TUNISIE/ANTEAGROUP/ACEP**	05/01/2022 à 09h 13 min	BOTOKOU Judith **Tél: 96 13 01 65**		
3	**GROUPEMENT SEFCO INTERNATIONAL/ SEFCO INTERNATIONAL COTE D'IVOIRE/DIC BTP**	05/01/2022 à 09h 17 min	AKPAMIANKOU Pierre **Tél: 95 16 68 00**		
4	**GROUPEMENT MDC INGENIERIE &ASSURANCE BTP**	05/01/2022 à 09h 32 min	SOGLOHOUN Hermine **Tél: 62 90 43 82**		

La commission d'ouverture et d'évaluation a procédé à l'ouverture des plis des propositions techniques. Les propositions ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par tous les membres de ladite commission.

Le résultat de l'ouverture figure dans le tableau ci-après :

3

DEMANDE DE PROPOSITIONS RELATIVE AUX ETUDES POUR RELOCALISATION DU PORT DE PECHE ARTISANAL

DP N° PI_DT_777469 du 06 décembre 2021

Mercredi 05 janvier 2022 à 10h 45minutes

TABLEAU D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS TECHNIQUES

N°	Eléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES			
		Pli N°1	Pli n°2	Pli n°3	Pli n°4
	Nom du soumissionnaire	**GROUPEMENT INROS LACKNER/ COFRE PECHE**	**GROUPEMENT SCET TUNISIE/ANTEAGROUP /ACEP**	**GROUPEMENT SEFCO INTERNATIONAL / SEFCO INTERNATIONAL COTE D'IVOIRE/DIC BTP**	**GROUPEMENT MDC INGENIERIE & ASSURANCE BTP**
	Date et heure de dépôt des propositions	05/01/2022 08H 30 min	05/01/2022 09H 13 min	05/01/2022 09H 17min	05/01/2022 09H 36min
1	Nombre d'enveloppes	02	02	02	02
2	Nombre d'exemplaires	02	02	02	02
3	Support numérique	F (CD)	F (CLE USB)	F (CLE USB)	F (CLE USB)
4	Lettre de soumission de la proposition technique	F	F	F	F
5	Déclaration de constitution de groupement	F	F	F	F

6	Expérience des Candidats pertinente pour la mission : Attestation de bonne fin d'exécution ou procès-verbal de service fait	F	F	F	F
7	Approche technique et méthodologie	F	F	F	F
8	Plan de travail	F	F	F	F
9	Organisation et personnel	F	F	F	F
10	Qualifications et compétences du personnel clé pour la mission	F	F	F	F
11	Engagement du soumissionnaire	F	F	F	F
12	Le Registre de Commerce et de Crédit Immobilier (RCCM)	NF	NF	F	F
13	Politique qualité du PAC	F	NF	F	NF
14	Politique environnementale du PAC	F	NF	F	NF
15	Note Circulaire portant mise en œuvre des factures normalisées	F	NF	F	NF
16	**Observations**	**RAS**			

Légende : F = Fourni ; NF = Non Fourni

En outre, l'ouverture a donné lieu aux observations suivantes :
- des soumissionnaires : **RAS**
- des membres de la Commission : **RAS**

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le 05 janvier 2022

Le Président

Christian AYEDEGUE BIAO
C/DPMP

Le Rapporteur

Frédéric G. GBEDO
Coll/PRMP

Les membres

ADEGBINDIN Swaad O. Lylliane
Rpt/DFC

Adéwalé AKIOLA
Rpt/DT

Daniel OTCHERE
Rpt/CCMP

PORT AUTONOME DE COTONOU

Liste de présence à la séance d'ouverture des propositions techniques de la DP n° PI_DT_777469 du 06 décembre 2021 relative aux « études pour la relocalisation du port de pêche artisanal »

(Liste de l'administration)

Date : 05 janvier 2022

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
1	OTCHERE Daniel	CCCMP	90257925	
2	AKIOLA. O. Adéwalé	C. SGC/DT	90257903	
3	AYEDEGUE Christian	CDPMP	97-22-40-93	
4	ADEGBINDIN SWAAD	C SBCG/DFC	90253464	
5	GBEDO G. Frédéric	Coll /PRMP	55012527	
6				
7				
8				

PORT AUTONOME DE COTONOU

Liste de présence à la séance d'ouverture des propositions techniques de la DP n° PI_DT_777469 du 06 décembre 2021 relative aux « études pour la relocalisation du port de pêche artisanal »»»

(Liste des représentants des soumissionnaires)

Date : 05 janvier 2022

N°	Nom et Prénom(s)	Structure	Fonction/ Qualité	Téléphone	Mail	Signature
1	MAMA YARI Djichaid	UNIROS LACHNER EXPERTISE	Secrétaire	95 79 83 70	djichaid.mamayari@uniros-lachner.net	
2	BOTOKOU Judith	SCEF TUMAC/ ANTEA/ACEP	Secrétaire	96130165	jbotokoo@acep-ing-com	
3	SOGLOHOUN Hermine	MDC-ingénierie ASSURANCES BTP	Secrétaire	62 904382	assurancesbtpnadege@gmail.com	
4	AKPAMIANKOU Rosa	SEPCO BTP/ SEPCO-CI/ MC-BTP	Technicien	95166850	akpamiankourosa@gmail.com	
5						

MINISTERE
DE L'INTERIEUR ET DE LA
SECURITE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DU BENIN

AGENCE BENINOISE
DE GESTION INTEGREE
DES ESPACES FRONTALIERS

AGENCE BENINOISE DE GESTION INTEGREE DES ESPACES FRONTALIERS

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

RAPPORT D'EVALUATION DES OFFRES ET PRESELECTION DES CANDIDATS

OBJET DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET :

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ANALYSE INTEGREE DE PAIX ET LE CONTEXTE SECURITAIRE DANS LES ESPACES FRONTALIERS BENIN-BURKINA-NIGER-TOGO

CONSTITUTION D'UNE SHORT LIST APRES RELANCE

Août 2021

Rapport d'évaluation des offres et présélection des candidats

Objet de l'avis à manifestation d'intérêt : Recrutement d'un consultant pour l'analyse intégrée de paix et le contexte sécuritaire dans les espaces frontaliers Bénin-Burkina-Niger-Togo.

Résumé succinct de la procédure : Le comité de passation des marchés publics (CPMP) s'est réuni le 25 août 2021 pour procéder à l'évaluation des offres. Les travaux se sont déroulés en deux étapes à savoir : (i) l'évaluation des candidatures et (ii) la présélection des candidats.

Tableau 1. Identification

Nom et adresse de l'autorité contractante	Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers
Nom du projet	Recrutement d'un consultant pour l'analyse intégrée de paix et le contexte sécuritaire dans les espaces frontaliers Bénin-Burkina-Niger-Togo
Numéro d'identification de l'avis	026/MISP/DG-ABeGIEF/PRMP/SP-PRMP du 06/08/2021
Description des prestations	L'étude vise à générer des données empiriques sur les liens entre extrémisme violent et les activités illicites dans les zones du nord du Bénin, frontalières du Burkina, du Niger et du Togo, afin d'alimenter les processus décisionnels en cours ou envisagés visant à la PLEV au Bénin. De façon spécifique, il s'agit de : • Comprendre les facteurs de risque, les acteurs et leurs stratégies, ainsi que les manifestations de l'extrémisme violent dans les zones frontalières suivantes du Bénin : Koalou/Kourou, Banikoara, Gouandé, Porga, Tantéga, Tanguiéta, les parcs nationaux de la Pendjari et du W ; • Documenter la nature, l'organisation, les routes et les acteurs impliqués dans les activités illicites dans ces zones frontalières du nord du Bénin qui pourraient contribuer au financement et aux opérations des GEV opérant au Sahel ; • Faire une analyse des réponses mises en œuvre au Bénin pour entraver les chaînes d'approvisionnement et de financement des GEV et leurs implications ; - Formuler, sur la base des données collectées, des propositions d'actions à mener par les acteurs nationaux et leurs partenaires.
Coût estimatif	25 000 000 Francs CFA HT
Contrôle a priori	Oui

Tableau 2. Processus de présélection

Avis général de passation de marchés a) date de publication initiale b) dernière mise à jour	09 août 2021 -
Avis à manifestation d'intérêt (a) Nom du quotidien de grande diffusion (b) Date de publication (c) Voie d'affichage (d) Publication par l'UEMOA (le cas échéant) (e) Date de publication (le cas échéant) (f) Publication à grande diffusion internationale (le cas échéant) (g) Date de publication	La Nation 09 août 2021 Mairie de Cotonou oui 09 août 2021 oui 09 août 2021
Date limite de présentation des candidatures	18 août 2021
Nombre de candidatures soumises	01

A. L'évaluation des candidatures.

Les résultats des travaux d'évaluation sont consignés dans le tableau ci-après :

N°	Critères	EXPEDIT OLOGOU		
		Information Fournie	Notation sur barème A, B, C, D ou Explications	Note
01	Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations	Diplôme de Master en science politique		20
02	Nombre d'années d'expériences (5 ans)	Année d'obtention du diplôme	1. Diplôme obtenu en 2019 (< 5 ans)	0
03	Qualifications du candidat dans le domaine des prestations		1. Master en sciences politiques 2. Première expérience professionnelle : 2019 au WANEP	
	Attestation de bonne fin d'exécution (2018, 2019 et 2020)		02	40
Note Globale				**60**

Tableau 4 : Tableau récapitulatif

N°	CANDIDATS	NOTES OBTENUES
01	EXPEDIT OLOGOU	60

De l'évaluation des candidatures, il ressort ce qui suit :

- le soumissionnaire **EXPEDIT OLOGOU** a fourni une attestation de diplôme datant de 2019 donc inférieure aux cinq années requises ;
- le certificat de bonne exécution fourni est adressé à Monsieur KOUKOUBOU Emmanuel et non à Monsieur OLOGOU Expédit.

B. La sélection des candidats

Cette sélection a été faite suivant les directives de l'avis à manifestation d'intérêt qui stipulent que « **la note minimale requise pour être présélectionné est de 70 points et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieure à huit (08)** ».

Au regard des résultats de l'évaluation, le candidat Expédit OLOGOU a obtenu la note de 60 points sur 100, inférieure à la note minimale et n'est donc pas présélectionné.

A l'issue de la relance et conformément à l'article 36 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin, la liste restreinte est constituée de quatre candidats qui se présente comme suit :

1. **Candidats présélectionnés**
   a) Anne –Lorie THEROUX BENONI ..... 100 points
   b) KORA Abdoulaye ..... 80 points
   c) ADOSSOU Etienne ..... 80 points
   d) KOUAGOU Edgard Ulysse ..... 100 points

2. **Candidats non présélectionnés**
   a) MOUSSA Abdel ..... 60 points
   b) KOFI Kouami Hervé ..... 40 points
   c) Expédit OLOGOU ..... 60 points

Les candidats Anne –Lorie THEROUX BENONI et KOUAGOU Edgard Ulysse ont réuni respectivement 100 points. La commission d'ouverture et d'évaluation des offres s'est alors basée sur le nombre d'années d'expériences de chacun d'eux aux fins de procéder à l'attribution du marché. Ainsi, une analyse approfondie des curricula vitae et des attestations de bonne d'exécution a révélé que la candidate Anne –Lorie THEROUX BENONI a obtenu son diplôme en 2009 tandis que le candidat KOUAGOU Edgard Ulysse l'a obtenu en 2015.
La commission a alors procédé à l'attribution du marché à Anne –Lorie THEROUX BENONI.

Fait à Cotonou, le 25 août 2021

Présidente,

SEGLA Laure F.
PRMP

Rapporteur,

BAGLO Arnaud
Ass/C/SP-PRMP

Membres

ALLADE A. Albert
Représentant AC

TOKOUTO S. Fidèle.
Représentant C/DSSEF

Equipe de rédaction

Directeur de Publication
Aminou Adjélé MAMAM

Rédacteur en Chef
Arsène Dossou DAGA

Rédacteurs
Donatien JOHNSON
Horace ADOUKONOU
Hadi BABA

Conception
Direction de l'Information, de l'Archivage
et des Statistiques

Abonnement & Publicité
Service de l'Information et des Statistiques

Tiré sur les presses de l'ONIP

Exemplaires téléchargeables

GRILLE DES TARIFS ABONNEMENT

OFFRE SPECIAL LANCEMENT
1 AN 16 000 F CFA au lieu de 24 000 F soit 25% de réduction
6 mois 10 200 F CFA au lieu de 12 000 F soit 15% de réduction
3 mois 5 400 F CFA au lieu de 6 000 F soit 10% de réduction

Recevez Le journal des Marchés Publics chez vous :
◊ à la Maison
◊ dans votre Boîte Postale
◊ dans votre Boutique
◊ partout où vous le souhaitez.

Le journal des Marchés Publics,
le journal qu'il vous faut,

Abonnez-vous
Au
Journal des Marchés Publics

1 an = 48 numéros
6 mois = 24 numéros
3 mois = 12 numéros

Vous bénéficierez
Des tarifs promotionnels :
10 à 25%

CONDITIONS DE PUBLICATION

Transmettre à la DNCMP :

1- La version signée des avis à publier;

2- La version électronique en word des avis à publier;

3- La copie de la quittance de versement des frais de publication (50.000F CFA par avis).

Compte Journal Marché Public (Trésor Public)
N° de compte : 000000109417

POINT DE VENTE

Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
et les Directions Départementales de Contrôle des Marchés Publics.